

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

# GROUPE PUBLIC ET RÉASSUREUR INTERNATIONAL



GROUPE  
CAISSE CENTRALE DE RÉASSURANCE

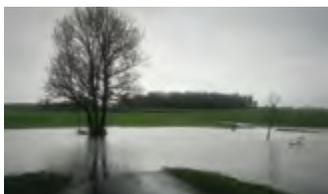


## 02 LE GROUPE CCR EN 2021



- 04 2021, les temps forts
- 14 Message du Président, **Jacques Le Pape**
- 16 Message du Directeur Général, **Bertrand Labilloy**
- 18 Les conseils d'administration de CCR et de CCR Re
- 21 Le comité exécutif du groupe CCR

## 22 CCR, RÉASSUREUR PUBLIC



- 24 Catastrophes naturelles : 2021, une année plus clémente
- 26 Réforme du régime des catastrophes naturelles : consolidation du dispositif et renforcement des missions de CCR
- 27 Expertise et modélisation : des modèles Cat toujours plus opérationnels
- 32 Prévention des risques naturels : consolidation et ancrage durable de l'activité de CCR
- 36 Terrorisme : une couverture très large
- 37 Nucléaire : renforcer la protection des victimes
- 38 Chiffres clés

## 40 CCR RE, RÉASSUREUR INTERNATIONAL



- 42 CCR Re délivre des résultats en croissance avec un an d'avance sur son plan de développement
- 45 CCR Re, un réassureur multispécialiste
- 46 2021, une année de résilience
- 48 Une politique de gestion des risques optimisée
- 49 Focus sur le développement en Amérique latine
- 52 Focus sur l'expertise en sélection médicale
- 54 La transformation digitale en marche
- 58 La chaîne de modélisation Cat Nat
- 60 Chiffres clés

## 62 UNE ENTREPRISE RESPONSABLE



- 64 Une politique d'investissement réactive et responsable
- 70 La diversité des équipes, vecteur de l'innovation et du développement du Groupe
- 73 Focus : Promouvoir les initiatives de nos jeunes talents
- 74 Une culture d'entreprise forte, ciment de l'engagement et de la performance
- 76 CCR, mécène environnemental, culturel et social

## 80 COMPTES 2021



- 82 Comptes consolidés groupe CCR
- 84 Comptes CCR
- 88 Comptes CCR Re

## PROFIL ET MISSIONS

— Le groupe Caisse Centrale de Réassurance, détenu par l'État et fort d'une expérience de plus de 75 ans en réassurances publiques et de marché, se classe parmi les 30 premiers acteurs internationaux de la réassurance.

Réassureur public, CCR propose avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général des couvertures contre les catastrophes naturelles et les risques non assurables aux compagnies d'assurances opérant en France.

Réassureur international et multispécialiste, filiale de CCR, CCR Re couvre les branches Vie, Non-Vie et Spécialités en France et dans 80 pays dans le monde.

Le groupe Caisse Centrale de Réassurance est aujourd'hui un acteur incontournable de la réassurance, reconnu pour son expertise dans la gestion des risques, son agilité et pour la qualité de ses activités de recherche scientifique.

Au 31 décembre 2021, le Groupe compte 302 collaborateurs exerçant plus de 30 métiers. Motivés par la satisfaction de leurs clients et de leurs partenaires, ils exercent leur expertise avec le plus haut degré de professionnalisme. Cet engagement dans leurs activités opérationnelles, de recherche et d'innovation renforce la performance du Groupe et lui permet de répondre aux exigences de ses missions et aux attentes de son actionnaire, de ses clients et partenaires dans l'intérêt général.



Tempête à la Pointe du Percho,  
Côte sauvage de Quiberon en Bretagne.



# LE GROUPE CCR EN 2021

— En 2021 le Groupe a réalisé des résultats solides et poursuivi sa transformation. Il a fait preuve d'agilité au service de l'intérêt général avec le déploiement des réassurances publiques des exploitants nucléaires, des opérateurs de tourisme et l'appui aux réflexions sur l'assurance agricole. Dans les activités concurrentielles, CCR Re a conforté sa dynamique de développement, en avance de phase sur ses objectifs.





**Orages dans le bassin  
Seine-Normandie, le Bassin parisien  
et en Champagne - juin 2021**

Située au contact d'une masse d'air chaud provenant du Maghreb et d'un air frais originaire de l'Atlantique, la France subit d'importantes séquences orageuses en juin 2021. Du 3 au 5 juin, un épisode orageux engendre de fortes précipitations et des inondations en Normandie, en Île-de-France, et sur le Nord-Est. Entre le 18 et le 22 juin, le Bassin parisien et la Champagne ont été particulièrement touchés.

---

Orages dans le bassin  
Seine-Normandie  
du 2 au 4 juin 2021 :

**91 communes**  
reconnues en état  
de catastrophe naturelle.

---

Orages dans le Bassin parisien  
et en Champagne  
du 18 au 22 juin 2021 :

**472 communes**  
reconnues en état  
de catastrophe naturelle.



### Inondations dans le Sud-Ouest - décembre 2021

Dans les Pyrénées-Atlantiques, après une succession d'importants épisodes neigeux, d'abondantes précipitations se sont produites et ont été accompagnées d'un redoux entre les 9 et 10 décembre 2021. En dessous de 1 500 m, le manteau neigeux a fondu provoquant des inondations. Des dommages ont été recensés dans les Pyrénées-Atlantiques et dans le Sud des Landes.

---

### 171 communes

reconnues en état de catastrophe naturelle.



### Inondations dans le Sud-Est - octobre 2021

D'intenses précipitations orageuses se sont produites les 3 et 4 octobre 2021 au cours d'un épisode cévenol en Lozère, dans le Gard, les Bouches-du-Rhône et le Var entraînant d'importants débordements de la Cèze et des phénomènes de ruissellement pluvial, notamment à Marseille.

---

### 129 communes

reconnues en état de catastrophe naturelle.



### **Inondations dans le Gard - septembre 2021**

Le 14 septembre 2021, de fortes précipitations orageuses ont frappé le Languedoc. Dans le département du Gard, un orage stationnaire a provoqué des phénomènes de ruissellement pluvial et le débordement du Vistre, du Rhône et du Vidourle dans la région Nîmoise.

### **60 communes**

reconnues en état de catastrophe naturelle.



### **Inondations dans le Nord-Est - juillet 2021**

Du 13 au 17 juillet 2021, le Nord-Est de l'Europe a connu des conditions climatiques fraîches et humides. Un phénomène de goutte froide nommée « Bernd » a engendré des pluies intenses et fréquentes et des inondations de grande ampleur en Allemagne et dans les pays du Benelux. En France, des inondations sont survenues dans le Nord-Est et notamment en Lorraine.

### **240 communes**

reconnues en état de catastrophe naturelle.



### Inondations dans le Sud-Ouest - février 2021 et décembre 2020

L'hiver 2020/2021, très humide avec une succession de fortes précipitations, est traversé par les tempêtes Bella et Justine provoquant la saturation des sols et des crues à répétition dans le Sud-Ouest, en février 2021 et des inondations de biens dans le Gers et dans les Landes, en décembre 2020.

### 261 communes

reconnues en état de catastrophe naturelle.





### **Sécheresse 2021**

Pour la première fois depuis 2016, l'année 2021 n'a pas été affectée par une sécheresse de grande ampleur à l'échelle nationale. Cependant, la Corse et le Sud de la France, des Pyrénées jusqu'à la Méditerranée, ont enregistré un déficit hydrique plus important que la normale. Les départements de Charente-Maritime, de Vendée, de Loire-Atlantique et quelques communes de Lorraine et de Normandie ont également été particulièrement touchés.

---

### **40 départements**

concernés par la sécheresse.





## INTERNATIONAL

### Incendie Coupang en Corée du Sud - 17 juin 2021

L'incendie qui s'est déclaré le 17 juin, au 2ème sous-sol d'un centre de distribution situé à Icheon Si à environ 80 kms au sud de Séoul, a d'abord été maîtrisé grâce à l'intervention de 150 pompiers et a soudainement repris depuis l'intérieur du bâtiment pour se propager aux étages supérieurs occasionnant des dommages très importants.

### 226 millions d'euros

de pertes assurées.

### Série de tempêtes en Europe du Nord et Europe Centrale - Juin et juillet 2021

Quatre tempêtes se sont succédées sur l'Europe en déclenchant de fortes inondations sur les différents pays européens du 19 juin au 24 juillet : VOLKER touchant plus particulièrement l'Autriche et la République Tchèque, WOLFGANG l'Autriche, la République Tchèque et la Pologne, XERO l'Allemagne et BERND l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas.

### 15 milliards d'euros

de pertes assurées.

### Orage violent et grêle à Calgary au Canada – 2 et 3 juillet 2021

Un orage violent accompagné de grêle a inondé des rues à Calgary, des maisons ont été frappées par la foudre, de nombreux accidents de la route sont survenus et des arbres cassés ont endommagé des lignes électriques.

### 180 millions d'euros

de pertes assurées.



### Émeutes en Afrique du Sud – du 8 au 15 juillet 2021

Dans la soirée du 9 juillet, les émeutes et des manifestations ont éclaté dans les provinces sud-africaines du KwaZulu-Natal et du Gautengse. Elles se sont ensuite étendues jusqu'à Johannesburg. Au plan humain, le bilan officiel monte à près de 300 morts et au plan économique, le gouvernement a estimé que ces violences allaient coûter 3,4 milliards de dollars à l'économie.

### 1,7 milliard d'euros

de pertes assurées.

### Inondation à Henan en Chine – du 17 au 25 juillet 2021

Henan, province du Centre-Est de la Chine, a subi les plus fortes précipitations jamais enregistrées : de nombreuses digues ont cédé, coupant des voies d'accès et submergeant des villages entiers touchant 13 millions de personnes. Au plan matériel : 15 500 structures se sont effondrées concernant 48 500 logements ; 148 100 structures gravement ou modérément endommagées affectant 446 300 familles.

### 1,5 milliard d'euros

de pertes assurées.

### Inondations en Malaisie - du 17 au 20 décembre 2021

Des pluies torrentielles ont provoqué des inondations dans plusieurs villes et villages dans l'État du Selangor et dans l'État oriental de Pahang. Le bilan s'établit à 14 morts et à plus de 70 000 personnes déplacées.

### 880 millions d'euros

de pertes assurées.

### Agriculture canadienne marquée par des événements climatiques extrêmes en 2021

Au cours de l'année 2021, les agriculteurs canadiens ont été durement frappés par des conditions météorologiques extrêmes notamment la sécheresse dans l'ouest canadien et dans le nord de l'Ontario, ainsi que les inondations et les glissements de terrain en Colombie Britannique.

### 350 millions d'euros

de pertes assurées.





### « Le Paris de l'hydrogène », Energy Observer – Mai 2021

CCR a participé en tant que mécène à l'événement dédié à la transition énergétique et écologique organisé par Energy Observer sur le Champ-de-Mars. Les invités et les collaborateurs de CCR ont été sensibilisés aux enjeux de l'hydrogène et de la mobilité propre lors de l'exposition immersive et didactique. L'exposition a présenté les technologies embarquées du navire-laboratoire, leurs applications en mer et sur terre et les solutions durables des pionniers rencontrés autour du monde (Web-série). Temps fort de cet événement : l'illumination de la tour Eiffel avec de l'hydrogène décarboné.



### 12<sup>e</sup> Journée CCR Cat Nat – Juin 2021

La douzième édition de cet événement qui rassemble chaque année les acteurs du marché français de l'assurance s'est déroulée de manière hybride, un format inédit mis en place dans le respect des règles sanitaires qui a permis aux participants, sur place ou à distance sur une plateforme digitale, d'interagir sur la thématique : « le régime Cat Nat : Enjeux et Adaptations ».



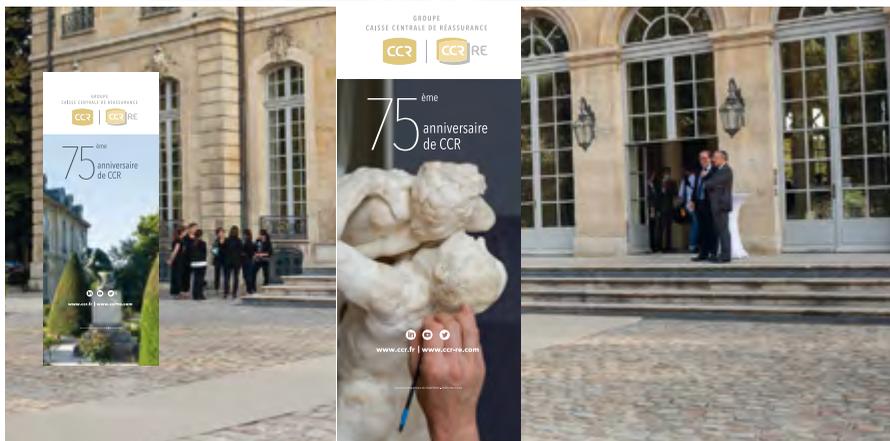
### Remise du Prix CCR Cat Nat 2021 – Juin 2021

Le prix CCR Cat Nat qui récompense une thèse de doctorat consacrée à la connaissance des catastrophes naturelles et son application aux métiers de l'assurance et à la prévention des risques, a été remis par Laurent Montador à l'occasion de la 12<sup>e</sup> Journée CCR CAT. La lauréate de ce 7<sup>e</sup> prix est Odile Platard, récompensée pour son travail à l'école Doctorale de Géographie de Paris sur le thème : « Repenser l'évacuation d'une population littorale en milieu urbain dans un contexte multirisques : le modèle STEP ».



### 75 ans de CCR – Septembre 2021

À l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'entreprise, collaborateurs, clients et partenaires ont eu l'occasion de se rassembler au musée Rodin. Les invités ont pu profiter des aménagements du musée afin de découvrir ou redécouvrir ce lieu dont CCR et sa filiale sont mécènes depuis 2018.





### Lancement du troisième compartiment du sidecar 157 Re

Boussard & Gavaudan Investment Management LLP (BGIM) a augmenté la capacité mise à disposition de CCR Re pour souscrire des risques dommages – catastrophes (Property Cat) dans le monde entier. Ce troisième compartiment renforce les relations avec l'investisseur de référence. Sponsor de 157 Re, CCR Re a bénéficié du soutien de ses investisseurs, de l'expertise de Willis Re Securities (agent de structuration et de placement), de France Titrisation (société de gestion), de BNP Paribas Securities Services (banque dépositaire) et des conseils de Linklaters.



### Émission «Insurance Linked Securities» - ILS Shows

CCR Re a créé début 2021 la première émission en ligne destinée à débattre des « Insurance Linked Securities » (ILS). Animée par Mathieu Halm, Directeur de la Rétrocession & Capital Alternatif chez CCR Re, l'émission réunit quatre experts pour débattre de thèmes : « Comment structurer un ILS de droit français ? », « Quels défis ESG à relever ? »... devant un public international.



### Webinaires « Reinsurance Hot Topics »

CCR Re a lancé en décembre 2021 un nouveau rendez-vous international « les webinaires Reinsurance Hot Topics » réunissant des experts reconnus dans le milieu de la réassurance, pour débattre, sous forme de table ronde, de sujets d'actualité ayant un impact sur le secteur de la réassurance. Le premier sujet abordé a été celui du changement climatique avec l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles et des défis auxquels se trouve confrontés les réassureurs.





# EFFORTS ET RÉACTIVITÉ

JACQUES LE PAPE,  
Président du Conseil d'Administration

**« MALGRÉ  
LA CRISE  
SANITAIRE,  
LE GROUPE  
RÉALISE DES  
RÉSULTATS  
SATISFAISANTS  
ET PRÉPARE  
L'AVENIR. »**

**L'**année 2021 restera une année de transition économique, le rattrapage sur la récession de 2020 se traduisant par une reprise économique forte malgré les sursauts de l'épidémie de Covid-19. Pour CCR, 2021 a donc été placée sous les signes de l'effort et de la réactivité. Grâce aux efforts et à la réactivité dont ses collaborateurs ont fait preuve, CCR a fait face à ses responsabilités d'entreprise publique au service de la collectivité nationale.

Dans l'indemnisation des catastrophes naturelles, régime au titre duquel elle bénéficie de la garantie de l'État, CCR a supporté une charge de sinistralité sécheresse sensiblement inférieure à celle de l'exercice précédent. Ceci lui a permis de confirmer son rôle de stabilisateur sur le long terme, particulièrement important pour un régime dont la robustesse financière doit permettre de contribuer à faire face aux effets escomptés du changement climatique. Au-delà de son rôle de gestion de ce régime, CCR étend ses activités de recherche et de prévention dans le domaine des risques climatiques, produit des analyses sur la gestion et la soutenabilité du régime et met à disposition de la collectivité nationale et internationale ses travaux scientifiques, alimentés notamment par les données dont elle dispose. Cette mission constitue le cœur de métier de CCR et le premier axe du plan stratégique que notre Conseil d'administration a adopté en juin 2021 pour les quatre prochaines années.

Durant l'année 2021, CCR a également adapté son activité de soutien au crédit interentreprises par le régime CAP. CAP avait été créé lors de la crise de 2008 et réactivé en 2020 en un temps record pour répondre à la baisse des capacités du marché de l'assurance crédit. Le contexte de reprise économique a permis de refermer ce régime en fin d'exercice 2021. Dans le même temps, les équipes de CCR ont concentré leurs efforts sur la gestion opérationnelle de nouveaux risques. D'une part une ga-

rantie publique au bénéfice des opérateurs de tourisme, dont la branche reste sinistrée par la pandémie, a été mise au point. D'autre part, des risques encourus par les exploitants d'énergie nucléaire peuvent désormais être couverts. Enfin, CCR a conseillé les services de l'État lors des travaux sur la réforme du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles et sur la réforme de l'assurance récoltes qui vient soutenir l'agriculture française dans la transition écologique.

L'ensemble de ces chantiers illustrent la capacité d'expertise et d'action de CCR au service de la puissance publique sur les risques inassurables par le marché. Nous avons prévu de continuer à développer cette activité de manière opérationnelle, dans le cadre du troisième pilier de notre plan stratégique.

Enfin, notre filiale de réassurance de marché, CCR Re, a atteint avec un an d'avance la plupart des objectifs de son plan de développement « Streamline 2020-2022 ». 2021 a certes été marquée, outre la crise Covid, par des inondations estivales d'une ampleur historique en Allemagne et en Belgique. Malgré cela, CCR Re signe un exercice qui efface les effets de la pandémie sur sa trajectoire de développement. Nous réfléchissons actuellement avec l'État aux moyens de donner à CCR Re, dans la durée, la capacité financière de ce développement.

À l'occasion des 75 ans de la création de CCR, j'ai eu l'occasion de remercier, au nom du conseil d'administration, Bertrand Labilloy et les équipes pour leur sens de l'intérêt général, de l'effort et pour leur réactivité. C'est grâce à eux que le Groupe a pu remplir ses missions et conserver une situation financière saine avec un chiffre d'affaires de 1 893 M€ et un résultat de 196 M€.

Ce rapport 2021 donnera, je l'espère, un panorama des activités, des projets et des valeurs du groupe CCR, au service de ses clients et de l'intérêt général. —

# CCR A FAIT PREUVE DE ROBUSTESSE ET D'AGILITÉ

**BERTRAND LABILLOY**, Directeur Général CCR  
Président-Directeur Général CCR Re

## 2021 est-elle l'année de la reprise ?

Pour l'économie, c'est clairement le cas et on peut s'en féliciter. Dans ce contexte, CCR a progressivement arrêté en lien avec l'État les dispositifs de réassurance publique des crédits inter-entreprises en juin (CAP Relais) et en décembre (CAP et CAP+), tandis que l'activité redémarrait, même si certains secteurs comme le tourisme demeurent sinistrés du fait de l'impact des variants du Covid sur leur activité. De manière plus générale, la récurrence d'années de forte sinistralité Cat Nat constitue une tendance de fond qui se traduit par un mouvement de marché de hausses des tarifs sur les programmes Cat et les *aggregates*, ainsi que sur des lignes ou des pays sinistrés tandis que la demande de capacité de la part des cédantes reste élevée. Enfin, les marchés financiers se sont repris mais avec une incertitude qui est allée croissante sur les tensions inflationnistes et leurs conséquences sur la politique monétaire, de nature à ralentir la reprise en V de l'économie française.

## Comment le groupe CCR a-t-il affronté cette année très particulière ?

En se mobilisant ! et je tiens à dire ma fierté des équipes de CCR et de CCR Re qui ont réalisé l'un des meilleurs exercices qu'a connu le Groupe. Si je laisse de côté la gestion de la pandémie qui n'a posé aucune difficulté, je retiens essentiellement pour CCR une grande agilité au service de l'État dans l'expertise apportée à la réforme de l'indemnisation des catastrophes naturelles, la mise en place d'un nouveau régime de réassurance des opérateurs

de voyage et la réforme de l'assurance agricole. Pour la réassurance de marché, avec un niveau d'activité supérieur de 25 % et un résultat net qui double par rapport à celui de 2020, CCR Re délivre des résultats annuels en forte croissance, en avance d'un an sur ses prévisions, qui reflètent une dynamique financière et opérationnelle soutenue par tous ses métiers. L'impact du Covid est effacé.

## Et si on devait retenir quelques faits marquants pour CCR ?

D'abord une bonne nouvelle : pour la première fois depuis 2016, la sécheresse a été de faible ampleur et la sinistralité hors-sécheresse a également été mesurée en l'absence d'événement majeur. Par contre, la sinistralité attritionnelle reste significative. CCR a couvert les catastrophes naturelles à hauteur de 731 M€ au total, dont 323 M€ au titre de 2021. CCR s'est également affirmé comme force de proposition aux côtés des pouvoirs publics dans les débats de Place que je mentionnais et surtout par son effort continu de recherche scientifique sur les conséquences du changement climatique et les nouveaux types de risques émergents (pandémie, cyber).

## Sur le plan financier, comment atterrit CCR ?

Les primes collectées par les réassurances publiques se sont élevées, toutes activités confondues, à 1 051 M€ à un niveau inférieur de 13,6 % par rapport à 2020 du fait de l'arrêt de CAP Relais en juin et de la forte baisse de son taux de cession. Le ratio de frais, de 2,0 % reste sous contrôle et



**« EN 2021,  
CCR A CONTRIBUÉ  
À LA RÉSILIENCE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET CCR RE  
A CONFIRMÉ  
SA FORTE DYN-  
MIQUE DE DÉVE-  
LOPPMENT. »**

le rendement du portefeuille financier s'affiche à 1,1 % avec la baisse des rendements obligataires. Ce qui nous amène à un résultat net de 134 M€ en très forte progression par rapport à celui de l'exercice 2020, de 61 M€.

#### **Qu'en est-il de CCR Re ?**

La réassurance de marché signe une performance exceptionnelle en poursuivant la croissance de son chiffre d'affaires qui atteint 843 M€, ce qui conforte le positionnement de CCR Re par rapport au *Second Tier* des réassureurs sur le plan mondial. Cette performance a été soutenue par les branches Dommages et Vie & Assurances de Personnes. Dans le même temps, CCR Re a maintenu sa solvabilité qui s'établit à 192 %, tout en réalisant une bonne année sur les marchés avec un taux de rendement financier de 1,9 %. Le ratio de frais poursuit sa trajectoire de baisse à 4,3 % sans toutefois ralentir l'effort d'investissements dans la transformation des processus opérationnels et de recrutement dans tous les métiers. Le résultat opérationnel courant s'établit à 62 M €, en croissance de 59 %. Le résultat net double, de 18 M € à 41 M€. CCR Re poursuit sa trajectoire de croissance maîtrisée.

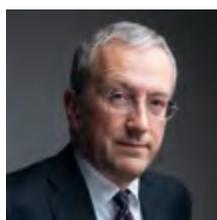
#### **Quelles sont les perspectives en 2022 ?**

Pour 2022, il est encore difficile d'évaluer les impacts des crises géopolitiques qui s'ajoutent à ceux de la pandémie de Covid-19 sur les économies. Mais les bons résultats de CCR Re en 2021, son modèle de développement intégré, sa transformation continue, la mobilisation de ses équipes et la fidélité de sa clientèle nous permettent d'aborder l'avenir avec confiance. Pour CCR, il faudra faire preuve de beaucoup d'agilité au service de l'État dans tous les domaines et veiller avec les pouvoirs publics à préserver l'équilibre du régime Cat Nat sur le long terme. Enfin, en tant qu'investisseur, nous poursuivrons les placements labellisés ESG avec un investissement emblématique de 100 M€ dans le plus grand fonds à impact de la filière hydrogène dans le monde ! Une manière aussi de construire l'avenir avec optimisme.

À moyen terme, malgré les incertitudes économiques, monétaires et géopolitiques dans le monde, CCR Re confirme un objectif ambitieux de progression de son chiffre d'affaires qui pourrait déboucher sur l'ouverture de son capital afin de soutenir cet effort dans la durée et de créer un second réassureur international à Paris. —



# CCR, CONSEIL D'ADMINISTRATION



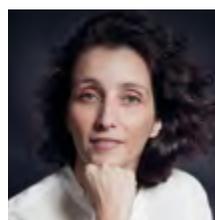
**JACQUES LE PAPE**  
Président



**DAMIEN ANDRIES**  
Administrateur  
représentant les salariés



**ARNAUD BAILLEUL**  
Administrateur  
représentant les salariés



**LAURENCE BARRY**  
Administratrice  
indépendante



**NATHALIE BROUTELE**  
Administratrice indépendante,  
Présidente du Comité stratégique,  
Présidente du Comité des  
rémunérations, des nominations  
et de la gouvernance



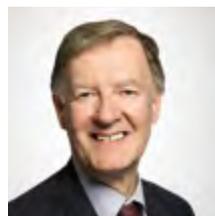
**PIERRE CHAVY**  
Administrateur nommé  
par l'Assemblée  
générale sur proposition  
de l'État



**BRUNO CINOTTI**  
Administrateur nommé  
par l'Assemblée  
générale sur proposition  
de l'État



**LIONEL CORRE**  
Administrateur  
représentant l'État



**PATRICE FORGET**  
Administrateur  
indépendant,  
Président du Comité  
d'audit, des comptes  
et des risques



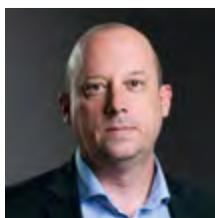
**VÉRONIQUE LEHIDEUX**  
Administratrice  
nommée par l'Assemblée  
générale sur  
proposition de l'État



**ANTOINE MANTEL**  
Administrateur nommé  
par l'Assemblée  
générale sur proposition  
de l'État



**SOPHIE MASSET**  
Administratrice  
indépendante



**DAVID MONCOULON**  
Administrateur  
représentant les salariés

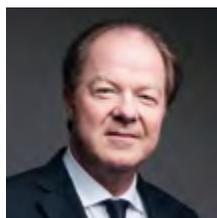


**ELSA ROTHSCHILD-  
GARNIER**  
Administratrice  
représentant les salariés

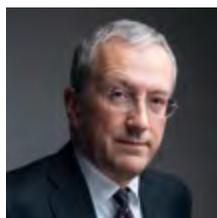


**CHRISTEL SADLER**  
Administratrice  
représentant les salariés

# CCR RE, CONSEIL D'ADMINISTRATION



**BERTRAND LABILLOY**  
Président-Directeur  
Général



**JACQUES LE PAPE**  
Administrateur  
représentant CCR



**PATRICK CERCEAU**  
Administrateur  
indépendant



**JOHN CONAN**  
Administrateur  
représentant les salariés



**CHARLES LEVI**  
Administrateur  
indépendant



**ANTOINE MANTEL**  
Administrateur nommé  
par l'Assemblée  
générale sur proposition  
de l'État

# GROUPE CCR, COMITÉ EXÉCUTIF



**BERTRAND LABILLOY**  
Directeur Général



**LAURENT MONTADOR**  
Directeur Général Adjoint



**ISABELLE BION**  
Directrice des Opérations



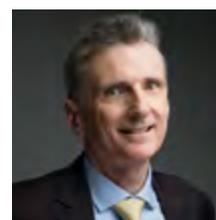
**CHRISTELLE BUSQUE**  
Directrice Financière  
et Pilotage groupe



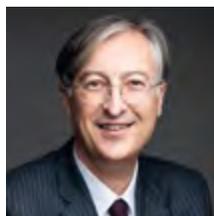
**SYLVIE CHANH**  
Directrice Juridique,  
Sinistres & Services



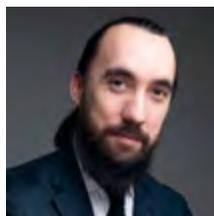
**THIERRY COHIGNAC**  
Directeur Adjoint  
des Réassurances  
et des Fonds Publics



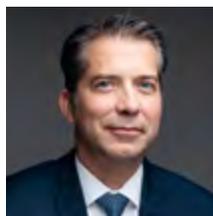
**PATRICK DELALLEAU**  
Directeur  
du Développement  
et de la Stratégie



**VINCENT GROS**  
Secrétaire Général



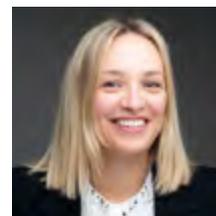
**MATHIEU HALM**  
Directeur Rétrocession  
& Capital alternatif



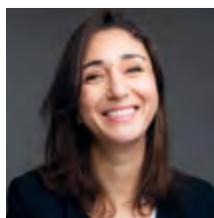
**JÉRÔME ISENBART**  
Directeur Actuariat  
et Risques



**SÉBASTIEN JALLET**  
Directeur des  
Investissements



**MARLÈNE LARSONNEUR**  
Directrice des Ressources  
Humaines



**HIND MECHBAL**  
Directrice des Systèmes  
d'Information



**HERVÉ NESSI**  
Directeur  
de la Souscription  
et des Services



**ANTOINE QUANTIN**  
Directeur des  
Réassurances  
et des Fonds Publics



**KARINE ROBIDOU**  
Directrice Adjointe  
des Investissements,  
Responsable de l'Immobilier,  
des Infrastructures et  
des Investissements ESG



Route inondée près de Saintes,  
dans le Sud-Ouest de la France, suite aux  
crues de la Charente le 8 février 2021.  
Le fleuve a atteint un pic de 6,20 mètres  
à Saintes soit son plus haut niveau depuis  
près de 30 ans.

# CCR, RÉASSUREUR PUBLIC

— Réassureur public, CCR propose avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général des couvertures contre les catastrophes naturelles et les autres risques à caractère exceptionnel aux compagnies d'assurances opérant en France. Risk manager de l'État, CCR collecte de nombreuses données sur les risques extrêmes et les biens assurés, en modélisant ces risques et en partageant ses connaissances avec les pouvoirs publics et le marché pour une meilleure prévention. CCR est également en charge de la gestion comptable et financière de fonds publics pour le compte de l'État. L'année 2021 a été marquée par la fin des dispositifs de réassurance publique du crédit interentreprises, une plus faible sinistralité due à la sécheresse, la réforme de l'indemnisation des Cat Nat et la création du nouveau régime de garantie publique des opérateurs de tourisme.



**« POUR LA PREMIÈRE ANNÉE DEPUIS 2016, LA FRANCE N'A PAS ÉTÉ AFFECTÉE PAR UNE SÉCHERESSE DE GRANDE AMPLEUR À L'ÉCHELLE NATIONALE. »**

**ANTOINE QUANTIN,**  
 Directeur des Réassurances  
 et des Fonds Publics

# CATASTROPHES NATURELLES 2021, UNE ANNÉE PLUS CLÉMENTE

**C**ontrairement à plusieurs de ses voisins européens (Allemagne, Belgique, Luxembourg), la France a été globalement épargnée par les catastrophes naturelles en 2021. Fort heureusement, aucun événement majeur n'est à déplorer.

## UNE SÉRIE D'ÉVÉNEMENTS DE MOYENNE AMPLEUR

En revanche, tout au long de l'année, notre territoire a subi une série d'événements de moyenne ampleur :

- inondations par débordement dans le Sud-Ouest en février ;
- succession d'orages tout au long de l'été : orages touchant le bassin Seine-Normandie début juin, puis sur le Bassin parisien et en Champagne mi-juin, enfin orages

dans le Nord-Est du pays mi-juillet ;

- événements cévenols dans le Gard en septembre, puis dans le Sud-Est en octobre ;
- inondations dans le Sud-Ouest en décembre.

Ce sont 2 408 reconnaissances communales de l'état de catastrophe naturelle qui sont parues au Journal officiel tout au long de l'année 2021, contre 2 180 en moyenne sur la période 2000 – 2020.

CCR estime la sinistralité hors sécheresse à sa charge à 249,2 millions d'euros. Concernant la sécheresse, l'année 2021 a été marquée par la poursuite de la gestion des sinistres des sécheresses très intenses des années 2016 à 2020. Au global, la sinistralité sécheresse de ces cinq années est estimée à 2,5 milliards d'euros pour CCR soit 500 millions d'euros par an en moyenne.



Crue de la Seine le 5 février 2021.

## UNE ANNÉE PLUTÔT ÉPARGNÉE PAR LA SÉCHERESSE

Contrairement aux années précédentes, l'année 2021 a en revanche été plutôt épargnée par la sécheresse. Pour la première année depuis 2016, la France n'a pas été affectée par une sécheresse de grande ampleur à l'échelle nationale. Cependant, certains départements ont été concernés par un déficit hydrique plus important que la normale : il s'agit essentiellement du sud de la France, des Pyrénées jusqu'à la Méditerranée, y compris la Corse. Les départements de Charente-Maritime, de Vendée et de Loire-Atlantique ont également été particulièrement touchés. Quelques communes de Lorraine et de Normandie ont également été concernées. Le coût de cet événement pour CCR est estimé à 74,0 millions d'euros.

---

# 323,1 M€

C'est le montant de la sinistralité 2021 pour CCR, tous périls confondus.

## RÉFORME DU RÉGIME DES CATASTROPHES NATURELLES

# CONSOLIDATION DU DISPOSITIF ET RENFORCEMENT DES MISSIONS DE CCR

Après de nombreuses années de réflexions et de travaux relatifs à la modernisation du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles, l'année 2021 a été marquée par l'adoption d'une réforme permettant de consolider ce dispositif qui distingue la France de nombreux pays européens.

Le 28 janvier 2021, l'Assemblée nationale a en effet adopté la proposition de loi déposée par le député Stéphane Baudu. Ce texte a ensuite été amendé et voté au Sénat le 21 octobre, avant qu'une commission mixte paritaire s'accorde sur un texte commun. Le texte définitif a été promulgué au Journal officiel le 28 décembre 2021.

Cette loi conserve les fondamentaux du régime, en particulier la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par arrêté, le principe de solidarité caractérisé par le taux de surprime unique appliqué à tous les assurés quelle que soit leur exposition, la réassurance publique proposée par CCR, la garantie illimitée de l'État. Cette loi vient améliorer la transparence du dispositif, en

particulier du processus de reconnaissance. Elle précise également les délais qui s'appliquent tout au long du processus d'indemnisation. Elle améliore également l'indemnisation des sinistrés,



en réformant le mécanisme des franchises, en supprimant notamment la modulation de franchise qui était souvent vue comme une double peine pour les sinistrés, enfin en élargissant la prise en charge à certains postes complémentaires, comme les frais de relogement d'urgence ou les frais d'architecte et de maîtrise d'œuvre, lorsqu'ils sont obligatoires.

La réforme se penche également sur la problématique spécifique de la sécheresse : le gouvernement devra remettre un rapport au Parlement d'ici la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2022 sur la prévention et l'indemnisation de ce péril.

Enfin, la réforme vient renforcer les missions de CCR qui peut se voir confier des études portant sur la politique de prévention, les risques naturels, leur prise en charge et l'équilibre financier du régime.

L'année 2022 sera consacrée à la rédaction des décrets d'application, en vue d'une entrée en vigueur des évolutions en matière d'indemnisation le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Tout au long de l'année, CCR s'est mobilisée auprès des pouvoirs publics pour apporter son éclairage sur le fonctionnement du régime et sur les enjeux à venir notamment du fait des conséquences du changement climatique et pour réaliser les études d'impact de la réforme. Les efforts seront poursuivis en 2022 pour chiffrer plus précisément, en fonction des paramètres retenus dans les décrets d'application, le coût des évolutions apportées et l'impact sur l'équilibre financier du régime./



**« DEUX THÈSES  
DE DOCTORAT ONT  
ÉTÉ SOUTENUES  
AVEC SUCCÈS DANS  
LE DOMAINE DE LA  
MODÉLISATION. »**

**DAVID MONCOULON,**  
Directeur du Département R&D  
modélisation – Cat & Agriculture  
– Direction des Réassurances  
et des Fonds Publics

## EXPERTISE ET MODÉLISATION DES MODÈLES CAT TOUJOURS PLUS OPÉRATIONNELS

L'année 2021 a été particulièrement riche pour CCR dans les domaines scientifiques. En effet, deux thèses de doctorat ont été soutenues avec succès dans des domaines différents mais portant sur le renforcement des méthodes de modélisation mises en œuvre pour estimer les conséquences des événements naturels.

Un projet de recherche de long terme (l'ANR PICS) a abouti en 2021, avec la création et la validation d'une chaîne opérationnelle d'anticipation des dommages consécutifs aux crues-éclair dans le Sud-Est de la France. Afin de répondre à la demande des organismes de prévention et de gestion du risque, une nouvelle cartographie de l'exposition aux inondations a été conçue et

partagée. Concernant le péril sécheresse, de nouvelles méthodes ont été mises en œuvre pour évaluer de manière anticipée les dommages tout au long de l'année, en utilisant notamment un indice agro-climatique développé dans le cadre d'une thèse.

Les modèles de CCR ont été mis à contribution pour réaliser des études d'exposition, au Maroc dans le cadre d'un projet financé par la Banque mondiale, en France pour RTE (Réseau de Transport d'Électricité). Ils sont également utilisés pour réaliser des études de prévention, notamment dans le cadre de la convention avec la DGPR (ministère de la Transition écologique).

>

&gt;

## DEUX THÈSES SOUTENUES EN 2021

La première porte sur la méta-modélisation et l'analyse de sensibilité appliqués aux modèles de submersion marine par Élodie Perrin (en partenariat avec le BRGM et l'École des mines de Saint-Étienne) ; l'autre porte sur la création d'un générateur stochastique de séismes pour la France métropolitaine par Corentin Gouache (en partenariat avec l'École nationale supérieure de géologie de Nancy). L'objectif de cette dernière est de caractériser l'aléa sismique en France.

Pour ce faire, une sismicité plausible est générée sur de longues périodes (plusieurs centaines de milliers d'années) en s'inspirant temporellement de la sismicité passée et spatialement du réseau de failles. À chaque séisme est associé une probabilité annuelle de dépassement en chaque point du territoire. Cette thèse a été récompensée par une mention spéciale lors du prix des Sciences du Risque 2021 de la Fondation Optimind.

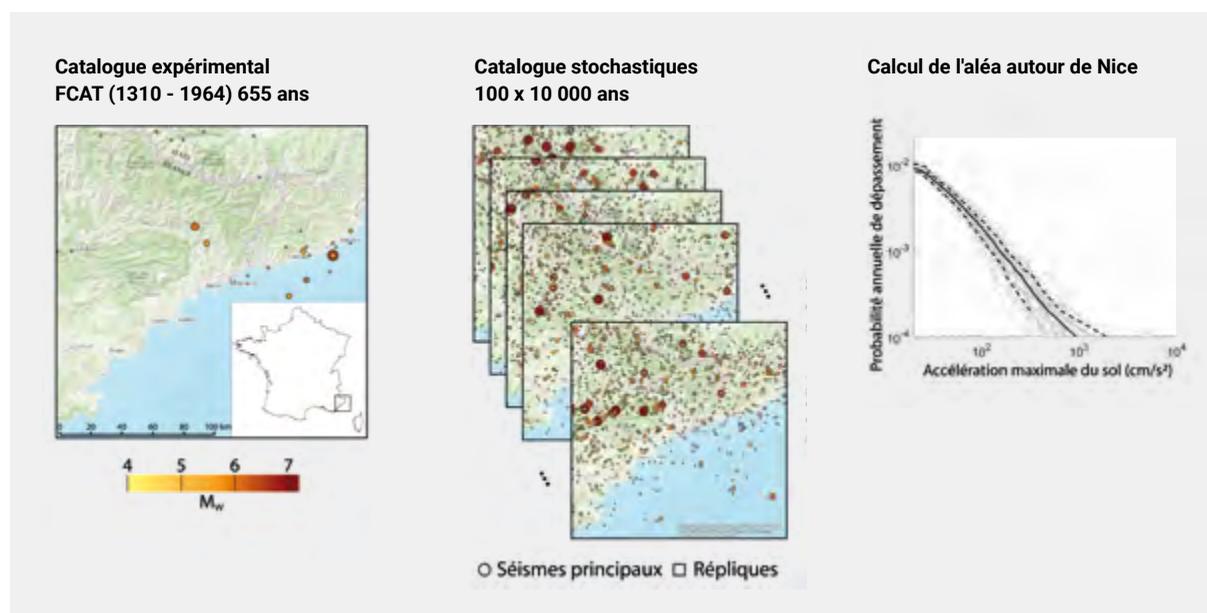
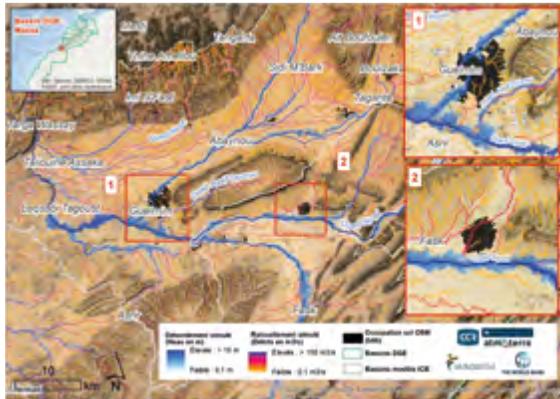


Schéma général d'estimation des probabilités annuelles de dépassement autour de Nice.

a : Le catalogue expérimental FCAT est analysé à l'aide de la méthode des temps de latence adaptée aux régions à sismicité faible à modérée. Cette analyse fournit les distributions proportion – magnitude et fréquence – magnitude de séismes principaux au générateur de séismes.

b : Un ensemble de 100 catalogues stochastiques de 10 000 ans de séismes principaux et de répliques synthétiques est ensuite produit.

c : L'aléa sismique est calculé à l'aide des modèles pondérés de prédiction des mouvements du sol. L'observation des aléas produits par l'ensemble des séismes générés donne les probabilités annuelles de dépassement.



Exemple de hauteurs d'eau et de débits simulés pour l'événement de novembre 2014.

## MODÉLISATION DES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES INONDATIONS AU MAROC POUR LA BANQUE MONDIALE

Au cours de l'année 2021, CCR a fourni un modèle opérationnel d'estimation des conséquences des inondations au Maroc pour le compte du FSEC (Fonds de solidarité contre les événements catastrophiques) et de l'ensemble des acteurs privés ou publics de l'assurance, dans le cadre d'un appel à projet Banque mondiale remporté en collaboration avec Atmoterra et Risk Weather Tech.

## ANR PRÉVISION IMMÉDIATE DES IMPACTS DES CRUES SOUDAINES (2017-2021)

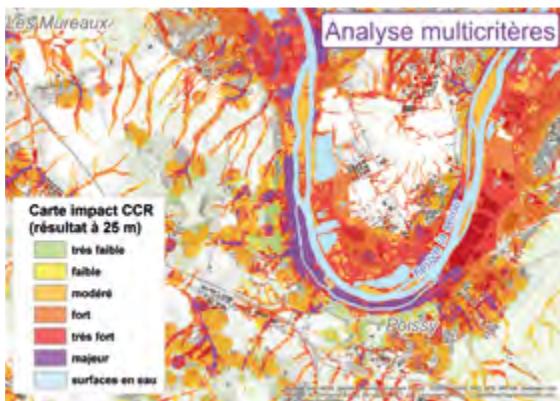
Le projet PICS, financé par l'Agence nationale de la recherche, porte sur la prévision à court terme des impacts des crues soudaines. Il rassemble de nombreux partenaires tels que l'Université Gustave Eiffel, le Cerema, l'INRAE, Géosciences Rennes, Météo-France, le CNRS, le SCHAPI, l'IGE et CCR. L'objectif est de constituer une chaîne de modélisation allant des prévisions météorologiques, à la modélisation des débits dans les rivières, et au débordement et pour finir à l'impact sur les personnes et les biens. Ce projet fait également participer un groupe d'utilisateurs : pompiers, SPC, syndicats de bassins, municipalités, Willis Re, AXA, EDF ou encore la SNCF. Ces utilisateurs permettent d'orienter les choix de modélisation pour constituer in fine un outil opérationnel pour la prévention et la gestion des crues.



Inondation estimée par le modèle Floodos pour la crue de l'Aude (2018).

## PRODUCTION D'UNE NOUVELLE CARTOGRAPHIE DE L'EXPOSITION AUX INONDATIONS

Un travail continu d'amélioration des modèles d'aléa et de dommages est effectué afin d'augmenter leur précision et leur robustesse et de bénéficier des nouvelles données disponibles. Ces améliorations reposent, par exemple, sur une meilleure caractérisation du terrain, par la prise en compte des digues ou d'une occupation du sol plus fine, ou bien la prise en compte de nouvelles données météorologiques. Elles peuvent également porter sur les méthodes, grâce aux projets de recherche auquel CCR participe. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'analyse multicritères du risque d'inondation réalisée en 2021 qui a permis d'élaborer un indicateur d'exposition combinant des informations sur l'aléa et la sinistralité, pour caractériser le risque inondation de façon homogène sur l'ensemble du territoire français.



Carte de synthèse de l'impact des inondations

&gt;

## L'EXERCICE PILOTE DE L'ACPR

CCR a participé à l'exercice climatique conduit par l'ACPR, de juillet 2020 à avril 2021, ayant rassemblé le secteur bancaire et assurantiel autour de l'évaluation du changement climatique à horizon 2050 dans le contexte de la loi sur la transition énergétique, la croissance verte et de l'Accord de Paris de 2015. Le rôle de CCR a été de mesurer ces conséquences sur les portefeuilles des assureurs participant à l'exercice et ce pour les périls concernés (inondations, submersions marines et sécheresse). L'ACPR a rendu les conclusions de cette étude en mai 2021.

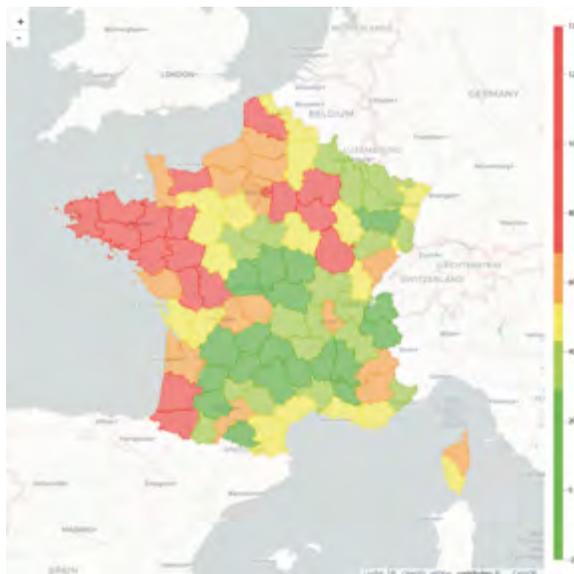
## EXPOSITION DU RÉSEAU FRANÇAIS D'ÉLECTRICITÉ AU RISQUE D'INONDATION À CLIMAT ACTUEL ET HORIZON 2050

Depuis octobre 2021, RTE a fait appel à CCR, dans le cadre de l'étude sur l'exposition des postes électriques et des pylônes aux risques climatiques à horizon 2050. Les éléments fournis par CCR permettront à RTE d'identifier à l'échelle de l'ensemble du territoire métropolitain les ouvrages les plus exposés aux inondations par débordement, ruissellement pluvial et submersion marine. Des actions de prévention pourront être envisagées pour les infrastructures les plus vulnérables.

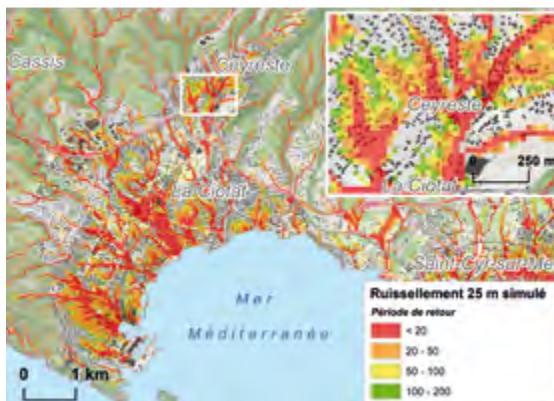
## L'AGRICULTURE FACE AU DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les experts du climat alertent sur le risque accru des territoires face aux risques climatiques extrêmes, en particulier de sécheresse. Ce péril conduit à des pertes économiques de grande ampleur dans le domaine de l'agriculture, comme la sécheresse de 2003 qui a engendré des dommages s'élevant à 4 milliards d'euros pour la France. Une meilleure connaissance de ces événements extrêmes en termes d'intensité, de fréquence à horizon 2050 et d'impact sur l'agriculture est nécessaire pour alimenter les réflexions sur l'évolution des systèmes de gestion des risques en agriculture. CCR a développé un modèle d'estimation des pertes de récoltes des céréales et des prairies liées aux aléas de sécheresse et d'excès d'eau à partir d'un indice météorologique.

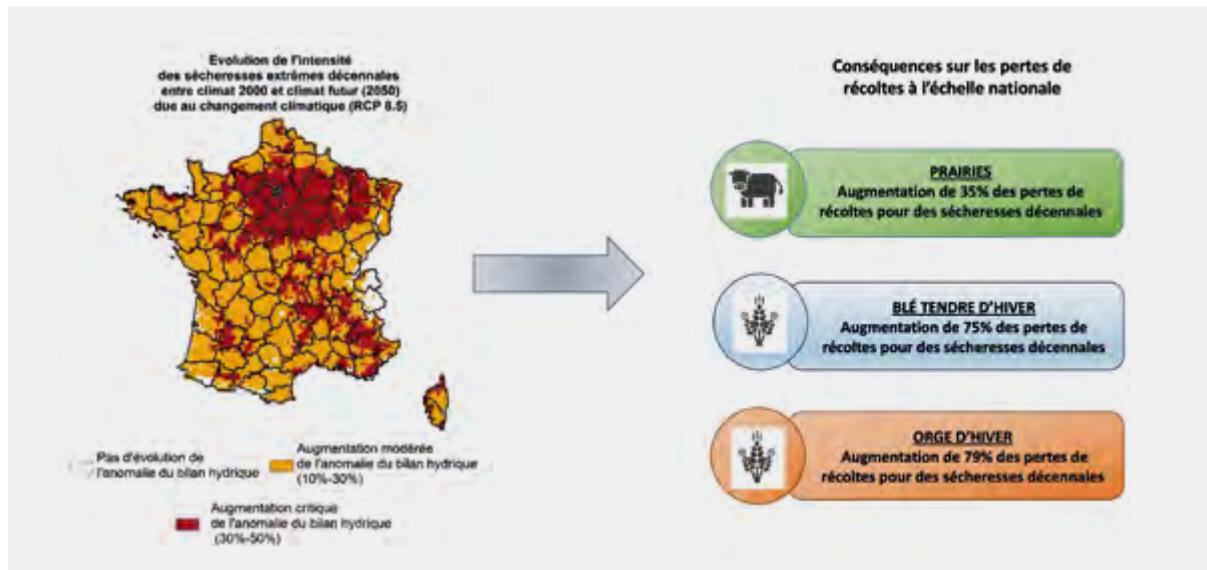
La fréquence des sécheresses extrêmes (comme celle de 2003) doublerait en 2050. Le déficit hydrique augmenterait sur tout le territoire comme montré ci-dessous. Cela s'accompagne d'une augmentation des pertes de récoltes décennales de 35 % pour les prairies, de 75 % pour le blé tendre d'hiver et de 79 % pour l'orge d'hiver à l'échelle nationale.



Évolution des pertes multi-périls (Non-Auto) due à l'aléa et à l'évolution de la répartition géographique de la population (%) en 2050. Exemple de résultat sur le portefeuille d'un assureur.



Carte de synthèse de l'impact des inondations



Évolution de l'intensité des sécheresses extrêmes décennales mesurée par l'augmentation de l'anomalie de bilan hydrique (%) entre climat actuel et climat futur (2050) due au changement climatique selon le scénario 8.5 du GIEC et conséquences sur les pertes de récoltes de prairies, blé tendre d'hiver et orge d'hiver.

Aujourd'hui, la question de la gestion des risques en agriculture et de l'articulation des différents outils mis à disposition des agriculteurs est au cœur des préoccupations des différents acteurs du domaine : l'État (ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance), les assureurs, les ré-assureurs, les syndicats agricoles et les organisations professionnelles agricoles.

Dans le prolongement des travaux initiés en 2020 par son prédécesseur, Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a lancé le 28 mai 2021 le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique. Ce Varenne est structuré en trois thématiques, dont la première consiste à doter l'agriculture française d'outils d'anticipation et de protection de l'agriculture dans le cadre de la politique globale de gestion des aléas climatiques. La présidence de cette thématique a été confiée au député Frédéric Descrozailles. L'enjeu est de concevoir une meilleure articulation des différents outils, entre le Fonds national de gestion des risques en agriculture (FNGRA) et l'assurance multirisques climatique des récoltes (MRC), dans le but d'une meilleure protection des exploitations agricoles.

En tant que maillon essentiel de la gestion des risques de l'État, CCR a pris part à ces réflexions pour apporter

des éléments chiffrés à la fois sur l'exposition des productions végétales aux risques climatiques mais également sur l'analyse de scénarios de gestion des risques agricoles (évolution de la prime, du portefeuille assuré, etc.). En effet, depuis 2017, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a confié à CCR une mission de suivi de l'assurance multirisques climatiques sur les productions végétales en France. CCR a constitué une base de données géographique et développe des indicateurs qui mesurent l'évolution de ce produit assurantiel à différentes échelles. Les analyses sont publiées sous la forme d'une note de synthèse sur le site du ministère pour chaque campagne.

Le projet de loi déposé par le Gouvernement le 1<sup>er</sup> décembre 2021 a été promulgué le 2 mars 2022. Cette réforme vise à introduire un système de gestion des risques à trois niveaux : pertes d'ampleur limitée supportées par l'agriculteur, pertes intermédiaires supportées par l'assurance et pertes extrêmes supportées par la solidarité nationale. La couverture via la solidarité nationale sera différente selon que l'agriculteur a souscrit ou pas une assurance MRC. L'objectif est d'augmenter le taux de diffusion de l'assurance : 60 % pour les grandes cultures et la viticulture (il est aujourd'hui environ de 30 %), et 30 % pour les prairies et l'arboriculture (il est aujourd'hui inférieur à 5 %).



**« 2021 MARQUE L'ANNÉE DE LA RECONNAISSANCE PAR LE LÉGISLATEUR DU RÔLE DE CCR EN MATIÈRE DE PRÉVENTION VIS-À-VIS DES SERVICES DE L'ÉTAT. »**

**THIERRY COHIGNAC,**  
Directeur Adjoint des Réassurances  
et des Fonds Publics

## PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS CONSOLIDATION ET ANCRAGE DURABLE DE L'ACTIVITÉ DE CCR

**F**ace à la croissance prévisible de la sinistralité liée aux catastrophes naturelles dans les décennies à venir, la prévention demeure l'un des principaux leviers d'action. La pérennité du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles dans ses composantes actuelles en est pour partie dépendante.

Forte de son rôle central dans le renforcement du régime Cat Nat, CCR développe depuis plusieurs années une activité visant à favoriser les dynamiques de prévention sur le territoire national. 2021 fut une année charnière au cours de laquelle CCR a consolidé et ancré durablement son action en matière de prévention des catastrophes naturelles.

### **APPUI AUX POUVOIRS PUBLICS EN CHARGE DE LA PRÉVENTION : DE NOUVELLES MISSIONS POUR CCR**

2021 marque l'année de la reconnaissance par le législateur du rôle de CCR en matière de prévention vis-à-vis des services de l'État. L'article 8 de la loi du 28 décembre 2021 relative à l'indemnisation des catastrophes naturelles dispose en effet que : « la Caisse centrale de réassurance réalise, à la demande des ministres chargés de l'économie, de l'écologie et des comptes publics, des études portant sur la politique de prévention [...] ». Cette institutionnalisation du rôle de CCR en tant qu'acteur de la prévention des catastrophes naturelles a trouvé sa concrétisation en 2021 dans la signature d'une convention de



Vagues de submersion sur le sillon à Saint-Malo lors de la marée du siècle.

partenariat avec la Direction générale de la prévention des risques du ministère de la Transition écologique et la Direction générale du Trésor du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance. D'une durée de cinq ans, cette convention prévoit la mise en place d'un partenariat de travail entre CCR et les services de l'État, centraux et déconcentrés, en charge de la prévention des risques naturels. Son objectif consiste à mettre l'expertise de CCR à disposition des services de l'État dans une perspective d'aide à la décision. Plus précisément, CCR a vocation à apporter des éclairages dans la priorisation des dispositifs publics de prévention, dans l'évaluation de leur efficacité et dans la structuration de nouveaux dispositifs (grâce à des analyses coûts/bénéfices). Le programme de travail de la convention est défini annuellement. En 2021 les travaux conduits par CCR ont ainsi permis :

- la production d'un diagnostic de l'exposition humaine aux catastrophes naturelles à l'échelle des communes françaises ;
- l'évaluation de l'exposition des territoires aux catastrophes naturelles sur des périmètres intéressant la prévention (districts hydrographiques, stratégies locales de gestion des risques d'inondation, programmes d'actions de prévention des inondations, établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre) ;
- l'analyse de la pertinence des sommes engagées au titre du Fonds de prévention des risques naturels majeurs et de ses cofinancements ;

- l'analyse coûts/bénéfices de la mise en place d'une réglementation paracyclonique à la Réunion ;
- la production d'analyses permettant la priorisation de la politique de prévention des risques de ruissellement et des Plans de prévention des risques (PPR).

Au-delà de ces travaux partagés avec les services de l'État, CCR a publié en 2021 un rapport sur la mise en œuvre du Fonds de prévention des risques naturels majeurs pour chacune des régions françaises. Réalisés en collaboration avec les services de l'État, quatorze rapports régionaux constituent la déclinaison régionale du rapport national réalisé en 2020. Ces rapports ont vocation à rendre compte de ce que le FPRNM a permis d'impulser depuis sa création. Ils visent ainsi à mettre en perspective l'un des principaux pans de la politique de prévention des risques naturels au regard de l'exposition du territoire, des catastrophes passées et de celles à venir. L'objectif final est d'apporter un éclairage quantifié, permettant d'objectiver la pertinence des orientations prises en matière de prévention des risques naturels.

Parallèlement à ces travaux d'appui aux services de l'État, CCR a poursuivi son activité ponctuelle de soutien aux collectivités locales désireuses de bénéficier de l'expertise de CCR en matière d'exposition du territoire ou de sinistralité. Des conventions ont ainsi été signées avec l'Établissement public territorial de bassin de la Vilaine, le Syndicat des bassins versants Cailly-Aubette-Robec et Arche Agglo.

>



## « CCR LAURÉATE DU CONCOURS AMITER. »

**NICOLAS BAUDUCEAU,**  
 Directeur du Département  
 Fonds Publics et Prévention  
 – Direction des Réassurances  
 et des Fonds Publics

### CCR ENCOURAGE ET ACCOMPAGNE SES CÉDANTES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES

Afin de renforcer la montée en puissance de la prévention au sein de la profession de l'assurance, CCR a mis en place en 2020 un dispositif de commissions destiné à inciter à la mise en œuvre d'actions recensées dans un référentiel de bonnes pratiques. Introduite par le schéma de réassurance, cette commission est déterminée pour chaque assureur en fonction de ses efforts en matière de prévention. Initié en collaboration avec la profession de l'assurance, le référentiel de bonnes pratiques a vocation à évoluer chaque année. En 2021, le montant global versé par CCR au titre de cette commission fixe s'est élevé à 15,4 millions d'euros. Le bilan réalisé à la suite de ce premier exercice montre une forte implication de la profession sur le champ de la prévention. La taille, la spécialité et le niveau d'exposition des assureurs constituent des facteurs explicatifs importants de ce niveau d'implication, ce qui n'empêche pas des acteurs de taille moyenne d'être relativement matures dans ce domaine. Sur le plan de l'organisation interne, la dynamique de structuration est forte. Plus de la moitié des cédantes possède déjà une organisation interne permettant de déployer des actions de prévention en direction des assurés. Par ailleurs, les trois quarts d'entre elles poursuivent des actions devant permettre de faire monter en compétence leur réseau de distribution et leur service de règlement de

sinistres. Les actions développées en direction des assurés sont multiples et relèvent principalement de la diffusion d'informations générales aux assurés, de la réalisation de diagnostics de vulnérabilité (essentiellement pour les biens professionnels), de la diffusion d'alertes à l'approche d'événements imminents, et de conseils post-sinistre. Au-delà de l'octroi de la commission, CCR accompagne ses cédantes en mettant à leur disposition des ressources et en les informant sur les dispositifs publics permettant à leurs assurés de bénéficier d'aides financières pour réduire leur vulnérabilité face aux catastrophes naturelles.

### UNE ACTIVITÉ QUI SE DIVERSIFIE : PARTICIPATION AU CONCOURS AMITER

Au cours de l'été 2021, CCR a participé au concours d'idées « Mieux aménager les territoires en mutation exposés aux risques naturels » (AMITER), lancé par le ministère de la Transition écologique. Associée à une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes et d'urbanistes, CCR a apporté son expertise pour structurer un projet de renouvellement urbain sur la ville de Montereau-Fault-Yonne compatible avec le risque d'inondation. Le 14 décembre 2021, Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique a désigné l'équipe de CCR lauréate du grand prix national du concours, illustrant ainsi la valeur ajoutée du partage de l'expertise de CCR en matière de prévention des catastrophes naturelles. —

## GESTION DES FONDS PUBLICS

# UNE SOURCE COMPLÉMENTAIRE D'EXPERTISE

CCR a assuré au cours de l'année 2021, la gestion comptable et financière de cinq fonds publics pour le compte de l'État.

- Le Fonds national de gestion des risques en agriculture (FNGRA). De nombreux travaux impulsés par le Gouvernement sur la réforme de l'assurance récoltes et du FNGRA ont été conduits au cours de l'année en concertation avec les différentes parties prenantes.

Ces travaux ont débouché sur un projet de loi ayant vocation à réformer en profondeur l'articulation et la gestion des deux dispositifs.

- Le Fonds de compensation des risques de l'assurance de la construction (FCAC)  
- Le Fonds de Prévention des risques naturels majeurs (FPRNM). Conformément à la loi de finances pour 2021 introduisant la budgétisation du FPRNM, CCR a reversé les avoirs du fonds au budget de l'État au cours de l'année 2021.

- Le Fonds de garantie des risques liés à l'épandage agricole des boues d'épuration urbaines ou industrielles (FGRE)

- Le Fonds de garantie des dommages consécutifs à des actes de prévention, de diagnostic ou de soins dispensés par des professionnels de santé (FAPDS). Concernant ce fonds, CCR assure également la gestion administrative des dossiers./

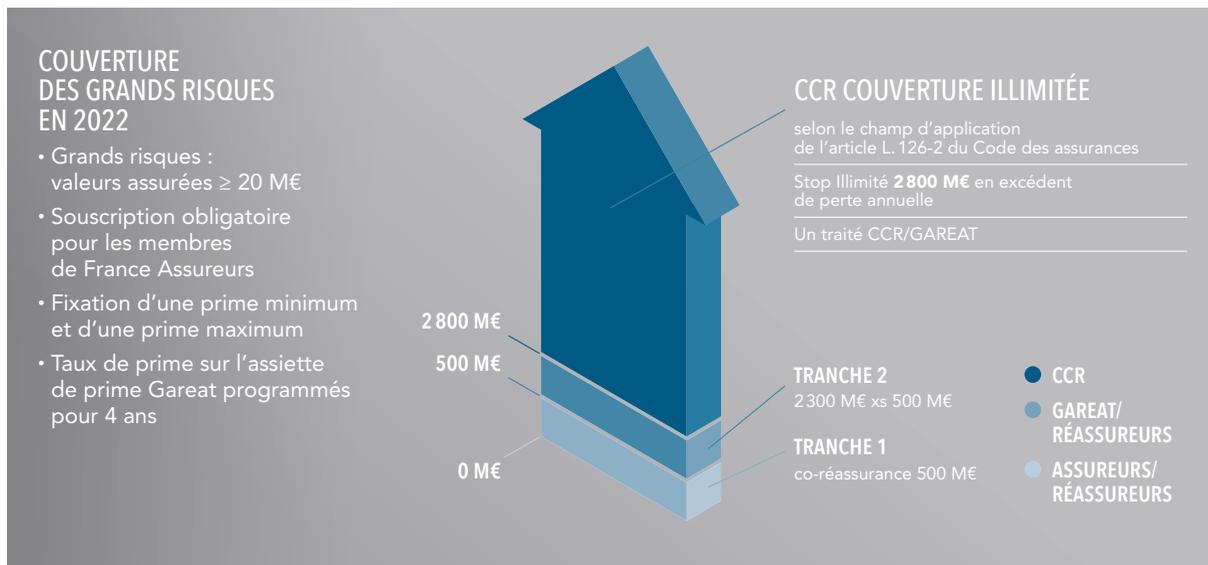
## FONDS PUBLIC DE RÉASSURANCE

# LE FONDS DE GARANTIE DES OPÉRATEURS DE VOYAGE ET DE SÉJOUR (FGOVS)

Dans le contexte actuel de crise économique et sanitaire lié au Covid, les tensions sur le marché de la garantie financière des opérateurs de voyages et de séjours (OVS) ont conduit l'État à mettre en place un Fonds public de réassurance des garants financiers. Ce dispositif vise à permettre aux assureurs et aux associations professionnelles de tourisme concernés de renouveler

leurs engagements à l'égard des OVS grâce aux capacités de réassurance apportées par le Fonds. Conformément au code du tourisme, les opérateurs de voyages et de séjours ont l'obligation légale de disposer d'une garantie financière pour exercer leur activité. Introduit par la loi de finances pour 2022, le FGOVS doit fonctionner sur un mécanisme proche de la réassurance publique avec un taux de cession de 75 % et des commissions de gestion de 35 %. Le Fonds sera autorisé à couvrir

un montant maximal de pertes finales de 1,5 milliard d'euros. Ce dispositif entre en vigueur au cours du premier trimestre 2022 pour une durée limitée dans le temps. D'ores et déjà 90 % des acteurs éligibles (en part de marché) ont adhéré au dispositif. Comme le prévoit la loi, CCR en assurera la gestion comptable, administrative et financière./



## TERRORISME

# UNE COUVERTURE TRÈS LARGE

**E**n France, la couverture des risques de terrorisme en assurance dommages est très large. La garantie des dommages résultant d'attentats et d'actes de terrorisme est obligatoire dans les polices d'assurance dommage depuis 1986.

Au regard des enjeux et des capacités limitées proposées par les réassureurs privées, CCR est habilitée par l'article L431-10 du Code des assurances à fournir une réassurance illimitée avec la garantie de l'État pour les seuls dommages relevant de la garantie obligatoire.

Cette réassurance a été organisée autour de deux couvertures distinctes : celle des risques petits et moyens (les risques inférieurs à 20 millions d'euros) et celle des grands risques (les risques supérieurs à 20 millions). La couverture des grands risques se fait via le pool de co-réassurance, GAREAT (Gestion de l'Assurance et de la Réassurance des

risques Attentats et actes de Terrorisme), dont l'adhésion est obligatoire pour les assureurs membres de France Assureurs.

En 2021, la couverture en réassurances des grands risques a été renouvelée pour les quatre prochaines années.

À partir de 2022, CCR réassurera GAREAT Grands Risques avec la garantie de l'État au-delà d'un seuil fixé à 2,8 milliards d'euros. Ce seuil restera constant pour les quatre prochaines années. La tarification de ce traité a été révisée en conséquence : la prime perçue par CCR sera calculée sur l'assiette de prime de GAREAT. Une prime minimum et une prime maximum, ainsi qu'un taux de prime évolutif pour les quatre prochaines années ont été fixés.

La couverture des risques petits et moyens reste quant à elle inchangée .

## 2,8 MD€

C'est le seuil fixé, à partir de 2022, au-delà duquel la garantie de l'État interviendrait.



Centrale EDF Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher).

## NUCLÉAIRE

# RENFORCER LA PROTECTION DES VICTIMES

**L**a spécificité et l'ampleur des dommages pouvant résulter d'un accident nucléaire ont conduit un certain nombre de pays d'Europe occidentale à élaborer des conventions internationales sur la responsabilité civile des exploitants nucléaire auxquelles la France adhère.

Ces conventions décrivent les règles que doivent respecter les pays signataires en matière d'indemnisation des victimes d'accidents nucléaires. En 2004, la Convention de Paris a fortement évolué de façon à renforcer la protection des victimes. En particulier, la garantie financière demandée aux exploitants nucléaires est passée de 91 à 700 millions d'euros et le délai de prescription pour les dommages corporels de 10 à 30 ans. Faute de ratification de cette convention révisée par l'ensemble des pays signataires, l'intégralité des nouvelles dispositions n'était pas encore en vigueur en France (la garantie financière était passée à 700 millions d'euros dans le cadre de la loi de la transition énergétique votée en 2016, mais le délai de prescription était toujours de 10 ans). Ce n'est que fin 2021 que l'ensemble des pays signataires ont ratifié le protocole de 2004 entraînant par là même son entrée en vigueur en France.

L'allongement du délai de prescription de 10 à 30 ans, résultant des nouvelles dispositions de la Convention de Paris, pose des difficultés de couverture pour le marché

de l'assurance dans la plupart des pays concernés. C'est dans ce contexte que la loi de finances pour 2022 est venue modifier la garantie de l'État octroyée à CCR pour la couverture des risques nucléaires. Cette garantie s'exerce dans la limite d'un plafond de 700 millions d'euros par installation nucléaire et ne peut couvrir, pour chaque opération de réassurance, plus de 60 % du risque total couvert par l'assurance ou la garantie financière.

Des discussions ont été initiées avec les acteurs du marché couvrant la responsabilité civile des exploitants nucléaires, en particulier le Pool de co-réassurance français Assuratome, pour pallier le déficit de couverture du marché pour les dommages corporels déclarés entre 10 et 30 ans après la survenance de l'événement nucléaire. Les événements qui seraient couverts par CCR en 2022 sont les accidents avérés ainsi que les éventuels dommages corporels pouvant résulter de rejets autorisés. Les rejets autorisés correspondent au relâchement de substances radioactives en dehors des installations nucléaires qui sont nécessaires à leur bon fonctionnement. Afin de mesurer son exposition, que ce soit en termes d'accidents avérés ou de rejets autorisés, CCR a entrepris des travaux d'estimation des dommages corporels. Les exploitants ayant un délai de six mois pour appliquer ces nouvelles dispositions, l'intervention ne débutera qu'au 1<sup>er</sup> juillet 2022. —

**CCR** Chiffres clés 2021**1 051****CHIFFRE  
D'AFFAIRES BRUT**

(EN MILLIONS D'EUROS)

**4 900****SINISTRALITÉ CAT NAT  
À L'ÉCHELLE DU MARCHÉ  
POUVANT ÊTRE COUVERTE  
PAR CCR SANS L'INTERVENTION  
DE L'ÉTAT**(EN MILLIONS D'EUROS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022)**9 057****ACTIFS GÉRÉS  
EN VALEUR  
DE MARCHÉ**

(EN MILLIONS D'EUROS)

**1,1 %****TAUX DE RENDEMENT  
DES ACTIFS INVESTIS**(EXPRIMÉ EN NORMES  
COMPTABLES FRANÇAISES) \***86,5 %****RATIO COMBINÉ****134****RÉSULTAT NET**

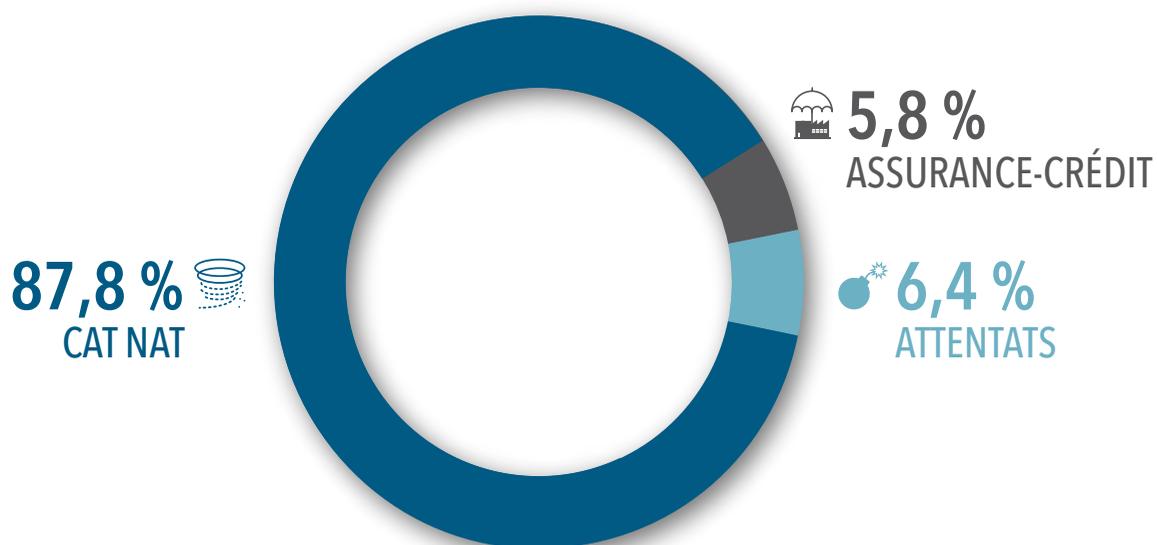
(EN MILLIONS D'EUROS)

## Notation CCR Groupe

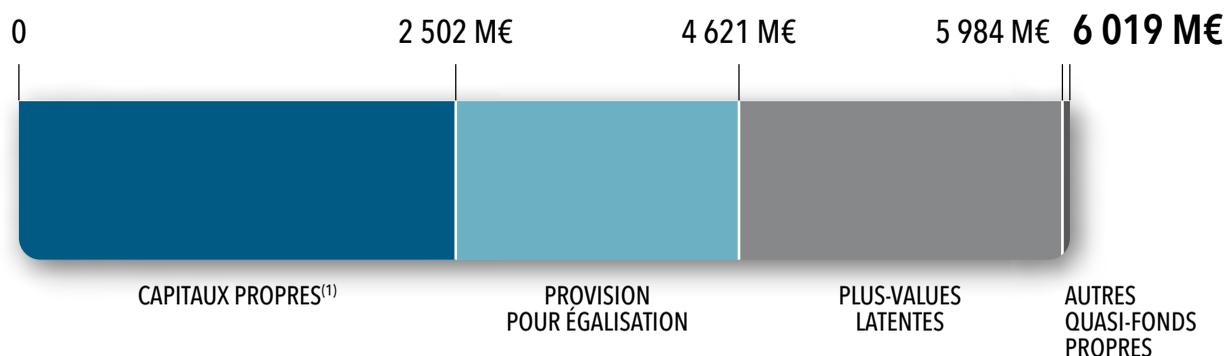
**AM BEST****PERSPECTIVE STABLE****S&P****PERSPECTIVE STABLE**

\* Actifs valorisés en prix de revient et rendements hors évolution du stock de plus et moins-values latentes.

## Répartition du chiffre d'affaires



## Fonds propres éligibles sous Solvabilité 2



<sup>(1)</sup>Valorisés selon les principes French GAAP, hors valorisation des plus et moins-values latentes et hors provisions pour égalisation.

Quartier Kreuzberg d'Altenahr, dans l'Ouest de l'Allemagne, le 17 juillet 2021, après les fortes pluies qui ont provoqué de grandes inondations et des dégâts importants.





# CCR RE, RÉASSUREUR INTERNATIONAL

— En 2021, CCR Re signe d'excellents résultats. Les objectifs annuels sont atteints ou dépassés, portés par le développement du chiffre d'affaires. La trajectoire du plan stratégique Streamline est respectée avec un an d'avance. Cette croissance maîtrisée, qui s'effectue dans de bonnes conditions de solvabilité, reflète une dynamique financière et opérationnelle forte, soutenue par tous les métiers au service des clients et des partenaires de CCR Re qui aborde l'année 2022 avec confiance.

# CCR RE DÉLIVRE DES RÉSULTATS EN CROISSANCE AVEC UN AN D'AVANCE SUR SON PLAN DE DÉVELOPPEMENT

**BERTRAND LABILLOY,**  
Président-Directeur Général

**LAURENT MONTADOR,**  
Directeur Général Délégué

## Que retenir de 2021 ?

En 2020 et 2021, l'économie mondiale a traversé un cycle en V avec une première phase de récession suivie d'une forte reprise. Dans ce contexte, CCR Re a fait preuve de robustesse en maintenant de bons ratios de solvabilité et d'une grande agilité en ligne avec la trajectoire de développement de son plan Streamline 2020-2022, dont la plupart des objectifs sont atteints avec un an d'avance.

Les résultats de 2021 sur l'ensemble de nos activités s'inscrivent depuis 2016 dans une dynamique de croissance régulière qui efface les effets du Covid sur les comptes avec une croissance de l'activité de 25 % à taux de change constants - ou de 21 % si l'on excepte les régularisations sur exercices antérieurs - en progression pour la cinquième année consécutive, pour atteindre 843 millions d'euros de primes.

## Comment cette croissance de l'activité se traduit-elle dans les résultats ?

Les résultats de 2021 sont bons. Ils sont portés par l'intensification des relations avec nos clients, un effort

que nous menons méthodiquement dans la durée et sur toutes les lignes d'activité. Notre stratégie de développement sélectif et diversifié trouve une nouvelle fois sa pertinence dans ces résultats avec la conquête de 18 % d'affaires nouvelles et plus d'un tiers des clients en portefeuille depuis plus de 10 ans. Nous sommes également entourés de partenaires fidèles. 2021, c'est ainsi l'année du troisième millésime du side-car 157Re avec un investisseur qui revient également en 2022 pour la quatrième année consécutive. Ce véhicule constitue une solution efficace d'utilisation du capital tiers afin d'accompagner le développement de CCR Re en Property Cat. D'autres projets similaires sont à l'étude.

Le développement a été soutenu en Europe, au Moyen-Orient et en Asie. Les activités Vie sont en croissance de 27 % notamment au Moyen-Orient. Sur les activités Non-Vie, la croissance de 32 % est portée comme l'an dernier par les affaires souscrites notamment en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient. Cette trajectoire est solide comme en témoignent d'une part la baisse du



Laurent Montador et Bertrand Labilloy.

**« UN RÉASSUREUR  
SECOND TIER, RENTABLE  
ET MANŒVRANT. »**

Bertrand Labilloy

## « LE DÉVELOPPEMENT DU DIGITAL FAVORISE LE PARTAGE DU SAVOIR ENTRE LES MÉTIERS ET LES INFORMATICIENS AU SEIN DE LA DIGITAL FACTORY. »

Laurent Montador

> ratio combiné, qui s'affiche à 96,6 % à un niveau nettement inférieur à celui de 98,1 %, niveau atteint en 2019 avant la Covid, et d'autre part le mouvement de compression du ratio de coûts, de 5,5 % en 2019 à 4,9 % en 2020 pour atterrir à 4,3 % en 2021, tout en maintenant l'effort d'investissements et de recrutements. Cette dynamique se déploie dans de bonnes conditions de solvabilité, dont le ratio s'établit à 192 %. Notre politique d'investissements tire le meilleur parti des conditions de marchés tout en poursuivant la montée en puissance de l'ESG (+ 63 %) dans les portefeuilles, si bien que le rendement des placements s'établit à 1,9 %, venant de 2,6 % en 2019, en raison du mouvement de baisse du rendement des portefeuilles obligataires. Cette approche de diversification prévaut pour le portefeuille de risques par lignes-métiers et par régions avec un effort notable sur l'Amérique latine. Au total, l'EBITER s'établit à 62 millions d'euros, venant de 39 millions d'euros en 2020 et le résultat net a plus que doublé de 18 à 41 millions d'euros, ce qui permet à CCR Re d'effacer les effets du Covid sur sa trajectoire de rentabilité.

### Comment expliquez-vous ce niveau de croissance ?

Par plusieurs facteurs. D'abord la prévoyance : nous avons amorti la crise avec une position de solvabilité que l'émission de dette de juillet 2020 avait consolidée, une diversification des risques et un programme de rétrocession qui ont montré leur utilité dans la durée. Ensuite l'investissement, qui favorise le partage du savoir entre les

métiers et la *digital factory* sur des cycles de livraison très courts et qui intensifie l'utilisation des nouvelles technologies de gestion des données, de modélisation, d'applications et de conduite du changement. Enfin un cocktail d'équipes plus internationales, d'une communication qui donne envie et d'une ambiance qui a réussi à maintenir la mobilisation de tous et de toutes durant cette année un peu compliquée par moments !

### Quel est le style de CCR Re ?

C'est celui d'une activité bien structurée au fil du temps qui est devenue une véritable start-up avec la création de la société en 2016. On le voit avec la mobilisation du personnel en circuit court et un esprit d'innovation qui produisent de la surperformance commerciale et de l'optimisation des coûts dans la durée. Nos remerciements vont à notre actionnaire, à toutes les équipes qui accompagnent ce projet ambitieux, à nos investisseurs et à nos clients qui sont fidèles et plus nombreux. S'il fallait résumer, nous dirions : faire simple et efficace au service des clients. Être prévisibles et fiables dans l'atteinte des objectifs. Le tout dans le respect de nos valeurs qui sont celles d'une entreprise responsable.

### Comment abordez-vous 2022 ?

Avec confiance ! Confiance dans la poursuite de cette dynamique en 2022 et au-delà. CCR Re a bien performé dans cette période de crise. Nous réfléchissons donc à la meilleure manière d'installer cette belle dynamique dans la durée.



**« EN 2021  
COMME EN 2020,  
ANIMÉS D'UNE  
MÊME PASSION  
POUR NOTRE  
MÉTIER, NOUS  
AVONS SU RESTER  
DISPONIBLES ET  
À L'ÉCOUTE DE NOS  
CLIENTS MALGRÉ  
L'ADVERSITÉ. »**

**HERVÉ NESSI,**  
Directeur de la Souscription  
et des Services

## CCR RE, UN RÉASSUREUR MULTISPÉCIALISTE

**D**epuis sa filialisation en 2016 et le premier plan stratégique Renovatio (2017–2019), CCR Re a poursuivi avec succès sa transformation afin d'atteindre en 2021 un chiffre d'affaires de 843 millions d'euros et une notation S&P de A perspective stable.

Le plan d'affaires Streamline (2020–2022) qui rentre dans sa dernière année permet ainsi à CCR Re de renforcer son ancrage dans le marché international de la réassurance comme un acteur du Tier 2, multi spécialiste et centralisé.

### **UNE PLATEFORME DE SOUSCRIPTION COMPÉTITIVE**

Ce développement a été réalisé avec succès grâce à l'évolution de la plateforme de souscription de CCR Re, qui consolide l'expertise des équipes au niveau de la souscription, de la tarification et de la gestion. À titre d'exemple, le rayon d'action géographique des activités

de CCR Re a fortement progressé depuis la filialisation avec l'arrivée de nombreux souscripteurs apportant leur expertise et leurs connaissances de nombreux marchés que cela soit en Afrique, en Amérique latine, en Europe ou bien encore en Asie.

Cette plateforme bénéficie également d'une architecture informatique qui a été repensée pour permettre d'accélérer l'innovation et la transformation au sein de CCR Re. Des travaux informatiques ont ainsi été entrepris depuis plusieurs années afin de mettre à disposition des équipes de CCR Re des outils d'analyse et de gestion, qui reposent tant sur l'intelligence artificielle que sur des technologies et infrastructures robustes.

CCR Re offre par conséquent à ses clients et partenaires une plus grande technicité, une plus grande réactivité et un accompagnement personnalisé pour répondre aux enjeux de chacun d'entre eux. — >



# 2021, UNE ANNÉE DE RÉSILIENCE

## **Quand la communication de proximité est impossible, notre modèle d'organisation centralisée à Paris prend tout son sens :**

cette année, pour accompagner notre ambition de croissance, nous avons continué à densifier notre force de vente. Nous avons embauché à Paris de nouveaux souscripteurs internationaux, venant parfois de pays éloignés ; des hommes et des femmes qui, par leur diversité culturelle nous rapprochent de nos clients malgré la distance.

Notre organisation centralisée a facilité les réponses collectives à nos clients (Vie, Non-Vie, Spécialités) et a permis de leur offrir plus facilement des participations transversales multibranches et multipays.

## **Quand les voyages demeurent impossibles, notre marketing se réinvente :**

cette situation sanitaire nous prive depuis deux ans des rencontres directes avec nos clients, rencontres qui sont le moteur même de notre métier. Pour pallier cette absence, nous avons mis en place une nouvelle dynamique marketing. Dans la forme, l'utilisation de nouveaux

outils adaptés nous a permis d'animer différemment nos conférences à distance. Dans le fond, une présentation marketing plus directe et pragmatique a éclairé nos partenaires sur ce que nous sommes, ce que nous préférons souscrire et ce que nous évitons de souscrire.

## **Quand le monde devient de plus en plus risqué, nous jouons plus que jamais notre rôle de réassureur :**

chez nos cédantes, pour donner suite aux multiples sinistres de ces dernières années, les modèles ont évolué, les scénarios ont été réajustés et les besoins de capacité ont augmenté en Dommage, en Cyber, en Vie, ... Dans ce contexte de sollicitation accrue, alors que de nombreux réassureurs préféreraient réduire leurs engagements, nous avons répondu présent en apportant encore plus de soutien au marché, confiants dans notre maîtrise des risques.

En témoigne le chiffre d'affaires, en hausse substantielle de 25 %. L'augmentation est globale, plus marquée en Non-Vie (+ 24 %) qu'en Vie (+ 18 %).

Que ce soit en Non-Vie ou en Vie, le développement est particulièrement intéressant en Amérique latine (+146 %) et en Asie (+40 %).

En Non-Vie, forts de notre bonne assise financière, nous avons pu croître non seulement en Dommage (+29 %) mais également dans les branches de responsabilité civile (+34 %).

En Vie, nous avons procédé à quelques ajustements pour améliorer la rentabilité en privilégiant la Prévoyance (67 % du portefeuille) à la Santé (21 % du portefeuille), notamment au Moyen-Orient.

## **Quand les sinistres marchés s'enchaînent, nos résultats font mieux que résister :**

après une année 2020 fortement affectée par la Covid-19, l'année 2021 a été également très coûteuse pour le secteur de l'Assurance et de la Réassurance.

Le coût des dommages engendrés par les catastrophes naturelles atteindrait 280 milliards USD, en forte hausse par rapport à 2020. Les ouragans (notamment IDA), les incendies et les tornades survenus aux États-Unis représentent



Des véhicules submergés sur la route fédérale B265 à Erfstadt, dans l'ouest de l'Allemagne le 17 juillet 2021.

la part la plus importante des dommages assurés. Heureusement, CCR Re n'est pas exposée directement aux États-Unis. Les inondations d'ampleur historique en Europe (évaluées à 11 milliards d'euros) et les manifestations en Afrique du Sud constituent les principaux sinistres auxquelles nous avons dû faire face, en plus naturellement des suites de la pandémie en Vie surtout en Amérique latine et au Moyen-Orient.

Malgré ces chocs violents, nous clôturons l'année avec des résultats très positifs (EBITER de 62 millions d'euros en hausse de 59 %), en ligne avec notre budget.

Ce succès valide la pertinence de notre politique de souscription. Depuis cinq ans, nous avons bâti un portefeuille diversifié en tous points.

- Diversification géographique : en Cat nous sommes présents dans plus de 80 pays ;

- Diversification par branche : contrairement à beaucoup de nos concurrents, nous avons toujours recherché un certain équilibre entre les branches courtes et les branches longues, entre les branches classiques et les branches spécialisées (17 % du portefeuille Non-Vie).

Chez CCR Re, nous cherchons toujours à tirer des leçons positives suite à des événements défavorables. Entamée en 2020, la révision fine des clauses de nos traités s'est poursuivie.

Nous avons pu améliorer encore la qualité de notre portefeuille notamment en intégrant plus d'exclusions et de limites concernant le « Man Made » et en cas de coassurance./



**« CETTE AGILITÉ  
NE PEUT CEPENDANT  
DONNER DES  
RÉSULTATS QU'AVEC  
LE SOUTIEN DE NOS  
PARTENAIRES RÉTRO-  
CESSIONNAIRES  
DANS LA DURÉE. »**

**MATHIEU HALM,**  
Directeur Rétrocession  
& Capital Alternatif

## UNE POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES OPTIMISÉE

**L**a rétrocession participe à l'optimisation de l'utilisation du capital et à la réduction de la volatilité du résultat. Elle se positionne à ce titre comme l'un des axes stratégiques pour réaliser les ambitions du plan d'affaires Streamline.

Pour poursuivre sa croissance, CCR Re peut compter sur des programmes de rétrocession permettant d'optimiser la gestion de son capital et d'offrir le meilleur support possible au développement de son portefeuille. Cela nécessite bien évidemment de l'agilité pour mettre en œuvre les solutions appropriées. Cette agilité ne peut cependant donner des résultats qu'avec le soutien de nos partenaires rétrocessionnaires dans la durée. C'est par conséquent cette volonté affirmée de partenariat et de relations à long terme qui permet à nos équipes de rétrocession de placer avec succès les différents programmes et ce même dans un environnement de marché difficile.

Ce soutien à la souscription a nécessité d'accroître la couverture du programme par événement Property Cat

tout en conservant la volonté de se protéger contre le risque de fréquence grâce au renouvellement de sa couverture aggregate.

Enfin, CCR Re a poursuivi sa politique d'accès au marché financier, par l'intermédiaire de son véhicule de titrisation des risques de Réassurance, 157 Re. Ce sidecar a réalisé avec succès en décembre 2021 une levée de fonds en hausse de 22 % par rapport à celle de 157 Re 21 pour son quatrième compartiment, 157 Re 22. Ce nouveau millésime dégage une croissance de 87 % depuis l'émission de la première génération en 2019.

Cette augmentation de capacité, dans un contexte de marché tendu, démontre l'intérêt des investisseurs d'accéder à un portefeuille diversifié bénéficiant de l'expertise de souscription et de la connaissance des risques des équipes de CCR Re. Elle valide la stratégie de partenariat de long terme mise en place avec les investisseurs. Depuis sa création, 157 Re remplit pleinement son rôle de diversification des sources d'apport de capacité. —

# FOCUS SUR LE DÉVELOPPEMENT EN AMÉRIQUE LATINE

L'Amérique latine est considérée par CCR Re comme un continent d'intérêt stratégique majeur en raison du potentiel offert par le développement économique en cours et la pénétration croissante de l'assurance, combinés à sa présence encore limitée dans cette zone.

Au cours des cinq dernières années, CCR Re a recruté des souscripteurs ayant une solide expérience de l'Amérique latine et a développé des outils en allouant les capacités nécessaires à la croissance de son portefeuille dans cette zone géographique. CCR Re a également investi dans des licences afin d'être en mesure de souscrire des affaires dans un nombre croissant de pays. Malgré les récents défis sanitaires et monétaires, cette stratégie s'est avérée fructueuse comme le montre la progression du chiffre d'affaires depuis 2017 dans le tableau ci-dessous :

	2017	2018	2019	2020	2021
Aliment en M€	1	2	5	13	32
Clients	5	10	12	21	36
Pays	2	3	5	5	7

CCR Re souhaite renforcer sa présence en Amérique latine en établissant des relations diversifiées et stables avec des partenaires locaux sélectionnés. Une coordination étroite entre les activités Vie, Non-Vie et Spécialités est un point clé pour atteindre la visibilité et la reconnaissance en tant que partenaire précieux et stable pour nos clients locaux.

## VIE

CCR Re a démontré sa capacité à établir une empreinte pertinente dans la région LATAM en deux ans et à exploiter la croissance en concentrant l'expertise et les ressources sur une large gamme de produits, avec des clients et des marchés sélectionnés.

Le défi de la pandémie a offert l'opportunité de démontrer notre soutien à nos partenaires commerciaux, au-delà de la fourniture de capacités, en se concentrant également sur le partage d'expertise et en offrant des solutions innovantes de transfert de risques.

CCR Re fonde sa stratégie à long terme pour la région LATAM sur une forte confiance dans la résilience et le potentiel élevé de la région.

## NON-VIE

Nous sommes en mesure de souscrire toutes les branches d'activité sur la base de traités proportionnels et non proportionnels, ce qui nous permet d'offrir à nos clients une solution complète et équilibrée.

Nous apprécions les relations étendues dans toutes les branches d'activité. Nous cherchons à construire des relations de confiance à long terme avec les compagnies locales et régionales et à soutenir leur croissance et leur expansion territoriale tout en assurant une souscription technique.

Nos expositions Cat sont soigneusement gérées et nous sommes prêts à les équilibrer grâce à notre couverture de l'ensemble du continent sud-américain.

## CRÉDIT CAUTION

Nous voulons soutenir le développement économique. Malgré les difficultés concernant l'impact économique de la Covid-19, CCR Re a signé ses premiers programmes de réassurance caution en LATAM en 2021.

L'Amérique latine est en pleine croissance, chaque pays allant à son propre rythme. Nous avons commencé à nous concentrer sur les principaux marchés de la région, en nous engageant avec des partenaires qui sont dans le métier depuis plusieurs années, ce qui contribue à l'atténuation des risques dans notre portefeuille mondial. —

## RENFORCEMENT DES ÉQUIPES : NON-VIE



### **EMMANUEL JACQUEMIN,** DIRECTEUR EUROPE DU SUD, BENELUX & AMÉRIQUE LATINE

Avant de rejoindre en février 2021 CCR Re, Emmanuel Jacquemin a travaillé pendant 19 ans dans la souscription de réassurance dans plusieurs pays d'Europe du Sud et d'Amérique latine. Entre 2014 et 2021, Emmanuel était basé en Colombie et responsable de la souscription en Amérique latine pour une société de réassurance de premier plan.

« Je suis heureux d'apporter à CCR Re ma connaissance du marché LATAM, les relations que j'ai construites et mon expérience de la souscription afin de soutenir sa croissance rentable dans la région. Je suis convaincu que CCR Re a la bonne stratégie et les bonnes personnes pour être reconnu comme un partenaire de choix dans la région. »

Emmanuel est diplômé en commerce international de l'École de commerce de Toulouse.



### **JOSÉ-LUIS CAMPOS,** SOUSCRIPTEUR-SENIOR AMÉRIQUE LATINE

Avant son arrivée en septembre 2021 chez CCR Re, José Luis Campos a occupé le poste de Souscripteur senior Traité (Non-Vie) pour l'Amérique latine pour l'un des principaux réassureurs de la région. Entre 2018 et 2021, José-Luis était basé à Atlanta, aux États-Unis.

« Grâce à ma formation en actuariat et à ma connaissance de l'Amérique latine, j'aimerais servir de passerelle entre CCR Re et les clients, en apportant une perspective de l'environnement commercial local tout en restant concentré sur une vision technique. »

Diplômé en sciences actuarielles de l'Université des Amériques à Puebla (Mexique), José-Luis, depuis plus de 17 ans dans le secteur de l'assurance, apporte son expérience des sinistres, de la souscription, de l'actuariat et de la réassurance, tant du point de vue de la cédante que du réassureur.

## SPÉCIALITÉS



### **YAMILET MOROTE,** SOUSCRIPTRICE CRÉDIT CAUTION ET RISQUE POLITIQUE

En octobre 2020, Yamilet Morote rejoint CCR Re après un parcours au sein d'institutions financières en France et des débuts dans une banque péruvienne. Yamilet est devenue souscripteur de crédit et de caution en 2009 couvrant l'Amérique latine, l'Europe et l'Asie, en travaillant 8 ans chez CESCE Credit Insurance à Madrid et 4 ans chez QBE Europe à Paris en tant que Senior Bond Underwriter.

« D'après mon expérience, il y a tant de choses à construire en Amérique latine ! C'est pourquoi j'ai hâte de soutenir les programmes de développement de la construction de cautionnement qui contribueront à la reprise dans cette région émergente. »

Yamilet est titulaire d'un master en gestion financière internationale de l'ESKEMA Business School en 2002. Elle est certifiée en tant qu'analyste financière par Moody's à Londres depuis 2008. —

## VIE & SANTÉ



### **OLIVIER COLLIGNON,** VICE-PRÉSIDENT AMÉRIQUE LATINE

Olivier Collignon a rejoint CCR Re mi-2019 en tant que Vice-président Amérique latine pour l'activité Vie & Santé.

Particulièrement familier des spécificités régionales du continent Sud-américain acquis pendant 20 ans en exerçant dans cette région des fonctions d'actuariat et de développement commercial et en étant lui-même originaire d'Argentine.

« La pandémie actuelle à laquelle nous sommes confrontés me rappelle à quel point la contribution du secteur de l'assurance et, en fin de compte, de la réassurance, est importante. L'adaptation rapide de CCR Re m'a donné l'occasion de soutenir mes partenaires commerciaux et de fournir des solutions efficaces et innovantes. J'aimerais maintenant regarder au-delà et travailler à l'accompagnement de nos clients en vue de notre développement mutuel. »

Olivier est un membre certifié de l'Institut français des actuaires. Il fait le lien entre les questions techniques et le développement commercial. —



**« LA PLURI-DISCIPLINARITÉ, L'EXPÉRIENCE ET LA MODERNITÉ CARACTÉRISENT LE SERVICE MÉDICAL DE CCR RE. »**

**SYLVIE CHANH,**  
Directrice Juridique  
& Sinistres & Services

## FOCUS SUR L'EXPERTISE EN SÉLECTION MÉDICALE

### Quelle est l'importance de l'expertise en sélection médicale ?

La sélection médicale joue un rôle essentiel en prévoyance en ce qu'elle permet d'une part, aux personnes présentant un « risque aggravé » d'accéder à une offre à un tarif adapté à leur profil de santé et d'autre part, de protéger la mutualité des assurés.

Pour ce faire, l'expertise scientifique, combinée à une fine connaissance des mécanismes d'assurance et de réassurance, est indispensable. Chez CCR Re, l'équipe de tarification médicale est composée de 3 tarificateurs justifiant chacun de plus de 20 d'expérience et de trois médecins aux profils variés et complémentaires, au plus près du terrain (médecin expert en dommage corporel, médecin généraliste en activité, etc.).

### Quel est le rôle du service médical de CCR Re ?

Sa mission est d'accompagner au quotidien les clients de CCR Re dans la sélection des risques médicaux, dans un environnement où la recherche et les avancées scientifiques évoluent sans cesse ; où il faut s'adapter à l'offre de soins des différents marchés internationaux.

Parce que la concurrence est forte dans le domaine de l'assurance prévoyance et notamment de l'assurance emprunteur, les assureurs souhaitent être en mesure de proposer rapidement une réponse à leurs clients. C'est pourquoi CCR Re a travaillé en 2021 sur la création d'une nouvelle plateforme d'échanges sécurisée et confidentielle, totalement dématérialisée et digitalisée. Cette plateforme qui sera ouverte aux cédantes en 2022, leur permettra non seulement de disposer, pour les cas les plus courants, d'une tarification en ligne mais aussi de déposer leurs dossiers les plus complexes et d'échanger avec l'équipe de tarification médicale.



L'équipe de tarification médicale de CCR Re.

## FRÉDÉRIQUE DURAN-ANDRÉ, TARIFICATEUR MÉDICAL DEPUIS 1995

« J'ai rejoint le groupe CCR en 1995. Après une formation juridique puis différents postes dans l'assurance directe, j'ai eu l'opportunité de me former au métier de tarificatrice médicale. J'ai acquis une expérience au fil de ces années et grâce aux différents médecins qui se sont succédés au sein du Service médical.

Mon métier consiste à évaluer le risque médical que peut présenter un assuré. Cela repose sur l'étude approfondie de chacun des dossiers pour parvenir à une conclusion équitable. Tous les jours, j'interagis étroitement avec les médecins et les souscripteurs. L'un des intérêts de mon poste est la variété des dossiers présentés compte-tenu de la diversité des marchés sur lesquels CCR Re est présente et la complexité des dossiers soumis. A ce titre, les connaissances nécessaires au bon traitement des dossiers doivent être en permanence réactualisées.

Au fil des années, j'ai accompagné le Service médical dans son évolution afin de sans cesse innover. »



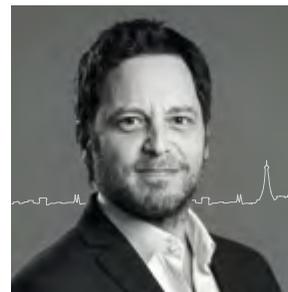
## JÉRÉMIE PENTEL, MÉDECIN CHEF DEPUIS 2020

« Docteur en Médecine, j'ai exercé en tant que médecin généraliste pendant une dizaine d'années au sein d'un groupement médical et paramédical de ville, ce qui m'a permis de prendre en charge les patients de manière multidisciplinaire.

Je me suis orienté vers l'expertise du dommage corporel afin d'accéder à une approche globale du parcours d'un patient, du diagnostic aux soins, et jusqu'à la consolidation.

Cette activité expertale m'a permis découvrir le monde des assurances et de collaborer avec les services médicaux de diverses compagnies d'assurance dans la gestion de dossiers, tant pour la sélection médicale à l'adhésion que dans la gestion des sinistres, mettant à profit mes compétences de médecin expert et de médecin de soins.

Rejoindre CCR Re en qualité de Médecin-conseil Chef, a permis d'étoffer mon expérience à l'international, avec le défi d'adapter l'activité aux différents pays, aux approches souvent différentes de la médecine et de la santé. »





**« LA TRANSFORMATION DIGITALE DU GROUPE CCR S'ACCOMPAGNE D'UNE MODERNISATION DE NOS MÉTHODES DE TRAVAIL ET DE CULTURE AGILE. »**

**HIND MECHBAL,**  
Directrice des Systèmes d'Information

## LA TRANSFORMATION DIGITALE EN MARCHÉ

**L**a transformation digitale du groupe CCR est bel et bien en marche ! En effet, 2021 a vu l'aboutissement de nombreux projets majeurs qui nous permettent de :

- doter nos souscripteurs, gestionnaires et métiers en général d'outils performants pour faciliter leur travail quotidien et automatiser les travaux pouvant l'être ;
- fluidifier l'expérience utilisateur que ce soit au bureau ou en télétravail ;
- renforcer nos fondamentaux technologiques et moderniser les outils de travail.

**Au niveau de la réassurance publique :** CCR a proposé à ses cédantes, d'utiliser ses APIs afin de récupérer de manière automatisée les informations détaillées des arrêtés de catastrophe naturelles publiés. Nous avons également

continué à enrichir et à moderniser la carte interactive proposée à nos cédantes sur le « Portail Pro » qui permet de visualiser les aléas et sinistralité, et à investir dans l'automatisation des traitements de données afin d'en tirer le maximum de valeur pour le groupe et ses clients.

La DSI a également travaillé main dans la main avec les équipes de modélisations de la réassurance publique afin de moderniser notre ferme de calcul à la fois en termes de matériel, système d'exploitation, logiciels, technologies de développement et d'intégration continue.

**Concernant la réassurance de marché :** l'objectif de modernisation de notre ERP de réassurance est un des axes d'investissements majeurs actuels. De fait, nous avons mis en production, une première moder-

**« LA TRANSFORMATION DIGITALE EST UN OUTIL AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE LA DONNÉE. »**

**ISABELLE BION,**  
Directrice des Opérations



nisation technologique importante de notre système de réassurance en introduisant un parcours utilisateur fluide de gestion contractuelle, basée sur des technologies web, et offrant un gain d'efficacité pour nos gestionnaires.

Par ailleurs, nous avons continué d'automatiser la lecture et la saisie des documents comptables en intégrant un nouveau courtier majeur à cette automatisation, ce qui nous a permis d'atteindre plus de 20 % de traitements automatisés sur l'année 2021. Ces bénéfices ont été réalisés grâce aux investissements effectués sur des technologies de textmining et de l'intelligence artificielle. Le pourcentage d'automatisation continuera d'augmenter en 2022.

Nous avançons également sur la mise en œuvre de l'automatisation de la lecture et saisie des traités de réassurance ; ces travaux basés sur de l'intelligence artificielle NLP sont en cours, et nous nous attendons à avoir un gain d'efficacité majeur pour nos gestionnaires.

Sur le volet de la gestion de la relation client (CRM), nous avons réussi le challenge de doter nos souscripteurs d'un nouvel outil marché, moderne et performant, leur permettant de mieux suivre la relation commerciale avec nos cédantes et courtiers. Ce projet a été mis en place en

un temps record de six mois, avec une forte implication des métiers, de la DSI et de nos partenaires.

Au niveau réglementaire et financier, nous avons réussi la mise en place de la première phase d'IFRS 17, et nous continuons avec les équipes DSI, métiers et partenaires à travailler activement pour avancer sur la deuxième phase du projet prévue pour fin 2022, et ayant pour objectif une mise en production en début d'année 2023.

**Méthodes et espaces de travail :** Afin de permettre cette transformation digitale de l'entreprise, il est primordial de l'accompagner d'une transformation des méthodes de travail et de culture agile. En 2021, et malgré le contexte sanitaire, nous avons intensifié la formation des collaborateurs aux méthodes Agile et DevOps, en renforçant nos méthodes de gestion et de collaboration en mode agile, que ce soit en distanciel ou en présentiel quand cela a été possible, et en s'appuyant sur des outils de collaboration adaptés. Nous avons également lancé une mission de modernisation de notre chaîne de développement et d'intégration continue CI/CD de notre logiciel de gestion de réassurance afin de raccourcir nos délais de livraison informatique et d'identifier et de tes- >

> ter les automatisations possibles pour arriver à cette fin. Nous avons travaillé avec les membres du Comex du Groupe afin de mettre en place une priorisation des demandes et initiatives informatiques, priorisation basée sur la valeur apportée à l'entreprise, ce qui permet d'aligner de manière agile les besoins stratégiques de l'entreprise avec l'exécution au niveau de la DSI.

Nous avons aussi profité du contexte assez particulier de cette année, où nos collaborateurs ont beaucoup été en télétravail pour repenser la conception des espaces de travail au bureau, et les transformer en espaces modernes, ouverts, avec la création d'espaces d'isolement, de réunions et de cocréation. Ceci, afin de faciliter la mise en place d'un nouveau mode de travail hybride, et colla-

boratif qui favorise le bien-être au travail tout en l'alliant avec productivité et esprit collectif.

Et bien évidemment, dans le contexte de 2021 où le risque cyber a connu une croissance fulgurante, nous avons continué nos travaux pour augmenter la sécurité du système d'information de l'entreprise et renforcer les moyens de protection. Par ailleurs, nous avons continué à moderniser les différents outils de travail de l'entreprise que ce soient les outils de gestion du temps de présence, de la gestion comptable, de la trésorerie, ou des tableaux de bord et décisionnel etc. Tous ces projets ont été réalisés en 2021 dans un contexte de travail hybride et agile, grâce au fort engagement et la collaboration des équipes métiers et DSI.



### **Comment s'opère la transformation digitale au sein de la Direction des Opérations ?**

Le « *machine learning* » ou encore « l'Intelligence Artificielle » ne sont plus des mots barbares mais bel et bien des outils mis à la disposition des équipes et utilisés pour gagner en efficacité et en efficience. C'est notamment le cas pour des projets tels que e-processing comptable (traitement automatisé des comptes techniques proportionnels Non-Vie) ou encore e-processing contractuel (aide à la saisie des données

contractuelles issues des traités de réassurance). Les premiers lots du projet e-processing comptable ont été livrés en mai 2020. Depuis, le périmètre d'application s'est étendu et ce sont désormais plus de 20 % des comptes techniques proportionnels Non-Vie qui sont traités par ce biais. Ce processus a permis de diminuer le temps de traitement des comptes. Il assure également une qualité de traitement homogène des données.

### **Quelles sont vos priorités ?**

Outre ces projets liés à la transformation digitale, les équipes ont également concentré leurs

efforts sur la qualité des données. Le projet de refonte de l'ensemble de notre base clients en est un exemple parmi d'autres.

Ces différents projets menés au sein de la Direction des Opérations – qu'il s'agisse de transformation digitale ou de qualité des données – visent toujours les mêmes objectifs :

1. fournir un service de qualité en limitant les risques d'erreurs lors du traitement des données ;
2. favoriser la fluidité (et l'agilité) des opérations tout en veillant à la satisfaction des collaborateurs./



Ci-dessus et en bas, les équipes de la Digital Factory.  
À gauche, l'auditorium.





**« CCR RE S'EST DOTÉE DES MEILLEURS MODÈLES CATASTROPHES ET DISPOSE D'UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DÉDIÉE À LA MODÉLISATION ET À L'ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS AUX CATASTROPHES NATURELLES. »**

**JÉRÔME ISEBART,**  
 Directeur des Risques  
 et de l'Actuariat

## LA CHAÎNE DE MODÉLISATION CAT NAT

**L**e risque lié aux catastrophes naturelles est un risque majeur pour une entreprise de réassurance comme CCR Re. Réussir à évaluer l'incertitude liée à la survenance et aux effets des catastrophes naturelles est crucial pour définir notre d'appétence au risque et mettre en œuvre notre stratégie de souscription ambitieuse et maîtrisée.

### L'ÉVALUATION DES PERTES CAT NAT POTENTIELLES

Le processus d'évaluation des pertes Cat Nat potentielles adopté par CCR Re part du risque individuel de chaque affaire, puis agrège l'ensemble des risques individuels pour donner une représentation à la fois globale et détaillée du risque de l'entreprise.

CCR Re s'est dotée des meilleurs modèles catastrophes

et dispose d'une équipe dédiée de spécialistes pour modéliser et évaluer le risque lié aux catastrophes naturelles. L'équipe analyse également l'effet du changement climatique dans nos portefeuilles.

Toutes les affaires dommages de CCR Re qui comportent du risque Cat Nat (tempête, inondation, tremblement de terre, grêle) font l'objet d'une modélisation qui permet de déterminer la distribution des pertes Cat Nat potentielles et mesurer le risque individuel de l'affaire. Les résultats des modèles Cat sont couplés aux pertes historiques afin de produire l'évaluation la plus juste du risque.

Les distributions de pertes sont utilisées pour la tarification des affaires ce qui permet de s'assurer de la suffisance de la prime lors de la souscription.

Du point de vue de l'entreprise, la distribution globale



Membres de l'équipe de modélisateurs de la Cellule Cat.

des pertes potentielles Cat Nat est obtenue par agrégation des risques individuels en tenant compte des effets de diversification géographique.

Cette distribution globale est déclinée en indicateurs détaillés et pertinents pour le suivi et la gestion du risque Cat, pour l'évaluation des accumulations Cat Nat, pour la structuration du programme de rétrocession dommages et pour l'évaluation des pertes attendues en cas de survenance d'une catastrophe naturelle majeure.

### **LE CALCUL ET LE SUIVI DES ACCUMULATIONS CAT NAT**

CCR Re mesure ses accumulations pour chaque section de couverture dommages exposée aux catastrophes naturelles qu'elle souscrit, en tenant compte des limites contractuelles exposées et des pertes potentielles. Les accumulations individuelles sont agrégées par pays-périls et suivies en temps réel pour maîtriser et optimiser la souscription dans le cadre de notre appétence.

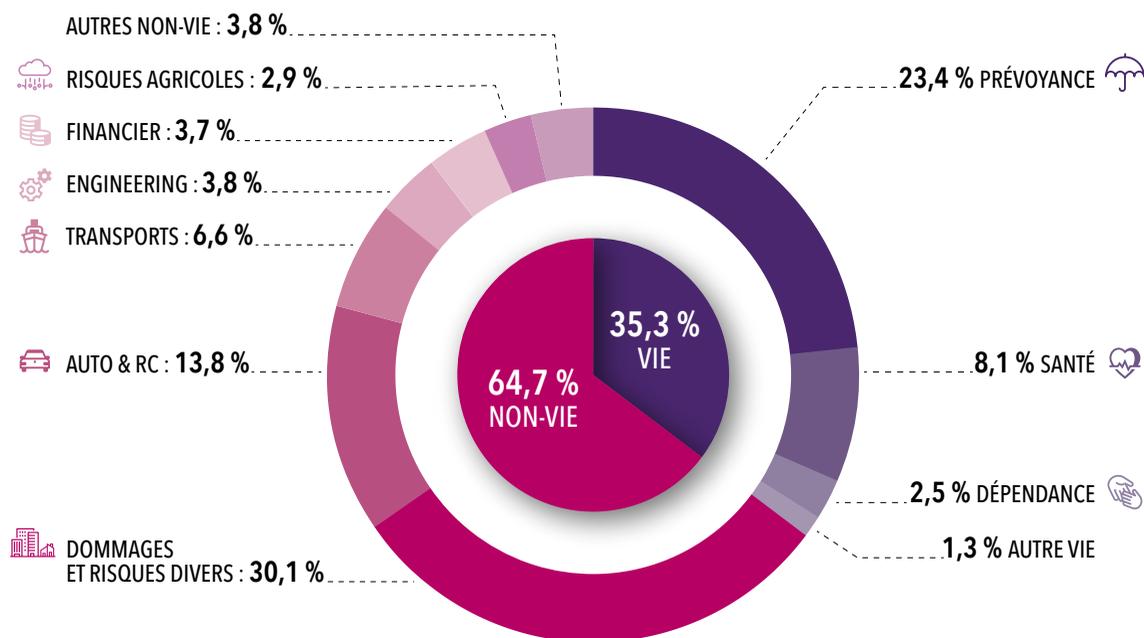
En 2022, nous continuerons d'améliorer notre maîtrise du risque de catastrophes naturelles en mettant en œuvre une gestion approfondie de nos expositions aux catastrophes naturelles grâce à la collecte et à l'exploitation des valeurs assurées que nous couvrons, ce qui nous permettra de renforcer le contrôle de nos accumulations. —

**« LA CHAÎNE  
DE VALEUR  
CRÉÉE PERMET  
D'APPRÉHENDER  
LA COMPOSANTE CAT  
EN TARIFICATION  
DANS CHAQUE  
AFFAIRE EN COURS  
DE SOUSCRIPTION  
ET D'ANTICIPER  
EN TEMPS RÉEL  
LA FORME DU PROFIL  
CAT BRUTE ET NETTE  
DE L'ENTITÉ. »**

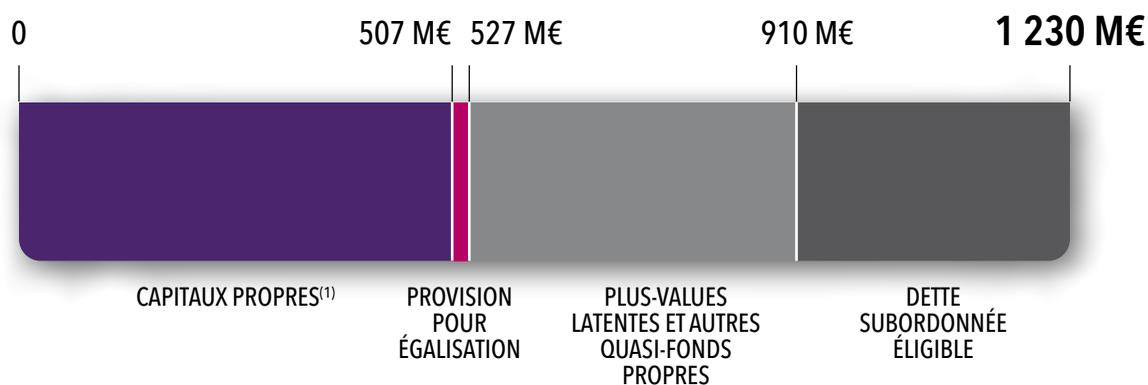
**CCR Re** Chiffres clés 2021

\* Actifs valorisés en prix de revient et rendements hors évolution du stock de plus et moins-values latentes.

## Répartition du chiffre d'affaires



## Fonds propres éligibles sous Solvabilité 2



<sup>(1)</sup> Valorisés selon les principes French GAAP, hors valorisation des plus et moins-values latentes et hors provisions pour égalisation.

# UNE ENTREPRISE RESPONSABLE

— Groupe responsable et innovant, CCR place les enjeux environnementaux, sociétaux et technologiques au cœur de ses actions et de ses réflexions. La gestion des équipes vise au développement des compétences de chacun, à l'égalité et à la diversité professionnelle dans une ambiance de travail qui favorise la recherche et l'innovation.

Le groupe CCR mène par ailleurs une politique de mécénat en faveur de l'environnement, de la culture et de l'aide humanitaire.

Le Polar POD, navire vertical de 100 mètres de hauteur à zéro émission, est équipé d'une nacelle située à 15 mètres au-dessus de la surface pouvant héberger 8 personnes avec 6 mois d'autonomie.





**« EN 2021, NOUS AVONS DÉCIDÉ D'AUGMENTER SIGNIFICATIVEMENT NOTRE EXPOSITION AUX INFRA-STRUCTURES LIÉES À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE. »**

**SÉBASTIEN JALLET,**  
Directeur des Investissements

## UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RÉACTIVE ET RESPONSABLE

**E**n 2021, les marchés d'actions des pays développés ont affiché de belles performances tant en Europe qu'aux États-Unis. Les indices Eurostoxx 50 et CAC 40 progressent respectivement de 21 % et 29 % alors que les indices S&P 500 et Nasdaq bondissent respectivement de 27 % et 21 %. L'accélération de l'inflation, les déboires des promoteurs immobiliers chinois et le durcissement de la politique intérieure du président chinois Xi Jinping ont en revanche largement pesé sur les marchés d'actions des pays émergents.

L'année 2021 a été celle de la reprise de la croissance économique des pays développés après la crise économique résultant des restrictions diverses que les États ont adoptées dans le contexte de la pandémie mondiale. La croissance économique de part et d'autre de l'Atlantique

a été stimulée par des politiques budgétaires expansionnistes et des politiques monétaires très accommodantes.

**Aux États-Unis, la demande domestique est restée forte en 2021** comme en témoignent les données préliminaires de ventes au détail sur le mois de novembre qui progressent de +0,3 % en glissement mensuel après +1,2 % en octobre. Toutefois, la persistance de l'inflation (6,8 % en glissement annuel en novembre au plus haut depuis 1982) et la baisse du taux d'épargne en 2021 devraient peser sur le pouvoir d'achat des ménages. La vague de Covid-19 provoquée par le variant Omicron devrait également entraîner des comportements plus précautionneux, d'autant que le taux de vaccination figure parmi l'un des plus bas des pays développés (62 %).

**« LA CRÉATION DE  
VALEUR RESTE  
NOTRE PRIORITÉ  
AVEC UNE ATTENTION  
PARTICULIÈRE SUR  
LA PERFORMANCE  
EXTRA FINANCIÈRE  
DES ACTIFS  
IMMOBILIERS. »**

**KARINE ROBIDOU,**  
Directrice adjointe  
des Investissements  
responsable de  
l'Immobilier, des Infra-  
structures et des  
Investissements ESG



L'indice des prix à la production en novembre se situe à un niveau élevé (13 %), nettement supérieur à celui de l'indice des prix à la consommation (6,8 %), ce qui pourrait signifier que les marges des entreprises vont être rognées si les hausses de coûts ne sont pas répercutées dans les prix de vente. Dans ce contexte, une hausse des prix des produits manufacturés n'est pas à exclure.

Le marché du travail est revenu à l'équilibre avec un taux de chômage de 4,2 %. Malgré les incertitudes économiques et sanitaires, la Fed a décidé de durcir sa position pour lutter contre l'inflation, en annonçant une accélération de la réduction de ses achats nets d'actifs et anticipe désormais trois hausses de taux en 2022.

**En zone euro, la production industrielle est restée bien orientée** en octobre grâce au rebond de la production automobile, en particulier en Allemagne (+2,3 % sur le mois de novembre en zone euro). En revanche, les enquêtes de confiance auprès des entreprises et des ménages ont légèrement reflué. On s'attend à une détérioration plus importante en décembre puisque les enquêtes prendront en compte l'impact de la nouvelle vague et les incertitudes liées à Omicron. Ce léger reflux dans les dernières données s'explique également par la

hausse des prix (5,0 % en décembre en glissement annuel) qui rogne le pouvoir d'achat des ménages. Dans ce contexte, la Banque Centrale Européenne (BCE) a annoncé qu'elle mettra fin en mars 2022 à son programme d'urgence adopté pendant la crise (PEPP). Cependant la BCE a décidé en parallèle d'augmenter les achats nets au sein de l'Asset Purchase Programme (APP) à hauteur de 40 milliards d'euros par mois au deuxième trimestre, de 30 milliards d'euros au troisième trimestre puis de 20 milliards d'euros à partir d'octobre 2022 et ceci pour une durée encore indéterminée. La réduction des achats nets sera donc très progressive sur l'ensemble de l'année 2022. Une hausse des taux en 2022 est très peu probable selon Christine Lagarde, présidente de la Banque Centrale Européenne, et les dernières projections d'inflation de la BCE vont plutôt dans le sens d'un statu quo puisque la BCE anticipe une inflation en deçà de 2 % à la fin de cette année 2022 mais surtout une inflation moyenne de 1,8 % en 2023 et 2024.

**Tout comme l'an dernier sur les marchés d'actions, nous assistons à une fin d'année en fanfare.** Le nouveau variant Omicron, plus contagieux mais moins dangereux dès lors que les populations des pays déve- >

> loppés sont en grande majorité vaccinées, n'inquiète plus véritablement les intervenants de marchés. Les flux continuent de s'orienter vers les actions dans un contexte de taux bas dans lequel le rendement n'existe plus qu'au travers des dividendes distribués par cette classe d'actifs. La remontée des rendements en fin d'année, liée aux resserrements des politiques monétaires de la Fed en 2022 et probablement de la BCE en 2023, n'entament pas, pour le moment, la confiance des marchés financiers sur les marchés d'actions. Mais les incertitudes géopolitiques pourraient créer de la volatilité.

**Des taux orientés à la hausse et des primes de risque stables sur le marché du crédit.** Les taux ont également connu des mouvements erratiques avec une forte hausse des taux longs français (échéance 10 ans) qui se sont tendus de 66 points de base jusqu'à mi-mai pour remonter à 0,30 %. Les taux ont ensuite baissé de 46 points de base jusqu'à -0,16 % début août. Les taux sont ensuite repartis à la hausse avec la prise en compte des tensions inflationnistes dans les politiques monétaires des grandes banques centrales. Les taux 10 ans français clôturent ainsi l'année 2021 à 0,20 % en hausse de 56 points de base sur l'année 2021.

Sur le front du crédit obligataire, le niveau des primes de risque crédit est resté relativement stable sur le crédit de qualité. Les primes de risque crédit de l'indice iTraxx Europe correspondant au niveau moyen des primes de la catégorie investissement européenne (IG) est étale sur la période à 48 points de base. —

## INVESTISSEMENTS FINANCIERS

# PILOTAGE DYNAMIQUE POUR MAÎTRISER LES RISQUES ET SAISIR LES OPPORTUNITÉS

### Comment a évolué la politique d'investissement dans ce contexte ?

**SÉBASTIEN JALLET** : « Dans ce contexte plutôt porteur pour les actifs risqués, nous avons, dès le début de l'année, opté pour une exposition maximale sur les marchés d'actions. Sur une allocation stable par rapport à fin 2019, nous avons laissé le fonds de protection se déployer à 90 % d'exposition et ceci sur une grande partie de l'année. Ainsi, les portefeuilles ont bien profité du rebond des marchés d'actions après avoir été efficacement protégés du trou d'air que nous avons connu en 2020.

Sur les taux, nous n'avons pas été en reste non plus. 2021 avait débuté avec un montant élevé de placements monétaires que nous nous sommes efforcés de réduire tout au long de l'année, ce qui a contribué, toutes choses égales par ailleurs, à améliorer le rendement courant de nos portefeuilles obligataires.

Enfin, nous avons décidé d'augmenter significativement notre exposition aux infrastructures liées à la transition énergétique.



Nous avons notamment cherché à investir dans des infrastructures qui utilisent des techniques innovantes pour produire de l'énergie décarbonée et l'hydrogène nous est apparu naturellement comme

une source d'énergie d'avenir. L'hydrogène vert, produit à partir d'énergie décarbonée, représente un substitut aux hydrocarbures avec en outre l'avantage majeur de permettre le stockage de l'énergie. Le fonds d'infrastructures liées à la transition énergétique dans lequel nous nous sommes engagés est un fonds d'impact qui représentera environ 1 % des actifs du Groupe. »

## Quelles sont les perspectives en 2022 ?

**S.J. :** « La hausse des taux longs alimentée par des politiques monétaires plus restrictives devrait être source de volatilité sur les marchés d'actions qui nous semblent chers.

Les valorisations très élevées des valeurs technologiques constituent l'un des facteurs de risque le plus important en 2022 alors que la hausse des taux longs devrait peser

sur leur niveau de valorisation. Nous continuons à penser que l'éclatement de la bulle technologique pourrait induire une rotation sectorielle vers des valeurs plus traditionnelles qui offrent encore de la valeur aujourd'hui. Si nous rajoutons les niveaux élevés de dette publique et privée dans le monde, la configuration actuelle nous incite à la prudence. »

## IMMOBILIER

# AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

### Comment la performance des actifs immobiliers a-t-elle évolué en 2021 ?

**KARINE ROBIDOU :** « Les portefeuilles immobiliers de CCR et de CCR Re sont composés d'actifs « prime » de bureaux et résidentiels détenus en direct et situés à Paris. Les valorisations de ces portefeuilles ont continué de bien progresser cette année, de l'ordre de 6 %. Nous avons aussi des participations dans des fonds immobiliers thématiques qui ont montré une assez bonne résistance, dans certaines classes d'actifs, notamment la logistique et le résidentiel géré.

Nous comptons désormais un milliard d'euros d'actifs immobiliers ce qui représente 9 % des actifs du groupe. Dans les conditions pourtant compliquées dues à la crise sanitaire nous avons continué à être très actifs. D'une part dans la gestion des baux, nous avons maintenu un bon niveau de location des appartements et renouvelé des surfaces de bureaux avec une croissance de loyers. D'autre part dans la gestion des immeubles, nous avons réalisé un programme ambitieux de travaux de rénovation pour améliorer la performance énergétique de nos actifs.

La qualité de nos actifs reste une priorité, nous avons notamment une meilleure appréhension de leur empreinte carbone après avoir réalisé des audits énergétiques. Nous avons souscrit pour tous nos immeubles des contrats d'énergies vertes, nous consacrons chaque année une

majeure partie de notre budget travaux à améliorer la performance énergétique des immeubles. La tâche est exigeante et parfois complexe pour conserver l'histoire de nos immeubles qui ont de fortes caractéristiques architecturales. »

### Quelles sont les perspectives pour 2022 ?

**K.R. :** « Nous restons présents à l'acquisition en étant vigilants sur la sélection des actifs, leur liquidité et au couple rendement/risque. Nous serons présents sur des stratégies allant du développement en VEFA jusqu'à l'acquisition de produits bâtis et sécurisés.

La concurrence est âpre, le retour de l'inflation, la moindre volatilité de l'immobilier et sa performance renforcent l'appétence des investisseurs pour cette classe d'actif



mais l'offre de qualité reste assez rare et chère. La création de valeur reste notre priorité dans nos nouvelles acquisitions mais aussi dans notre patrimoine existant avec une attention particulière sur la performance extra financière des actifs.

Nous allons engager la rénovation complète d'un immeuble de bureaux en créant des surfaces et des espaces végétalisés, réfléchir à transformer l'usage d'un immeuble de bureaux en résidence étudiante et poursuivre la création d'un immeuble de co-living en bois.

Le développement de nos investissements dans des fonds thématiques en France et en Europe constituera enfin un axe important de la croissance de nos portefeuilles. —

## INVESTISSEMENT LIÉ À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

# LE GROUPE CCR S'ENGAGE DANS LA CRÉATION DU PLUS GRAND FONDS MONDIAL DÉDIÉ AUX INFRASTRUCTURES D'HYDROGÈNE DÉCARBONÉ

**L**e groupe CCR investit 100 M€ dans Clean H2 Infra Fund, fonds d'infrastructure géré par Hy24 qui a pour objectif d'investir dans des actifs qui réduisent les émissions mondiales de gaz à effet de serre. Le fonds s'engage dans les projets essentiels de la filière de l'hydrogène décarboné pour un encours cible de 1,5 milliard d'euros. Il s'agit du plus grand fonds de la filière hydrogène dans le monde. Le portefeuille a pour but d'être diversifié aussi bien sur le plan géographique (Europe, Amériques et Asie), qu'au niveau de la chaîne de valeur de l'hydrogène décarboné : production, conversion, stockage, approvisionnement et usages finaux.

Possédant une solide expertise avec le concours des fleurons de l'industrie française et un important potentiel d'investissement, le fonds accompagnera les grands projets qui accélèrent la croissance de la filière et la transition énergétique avec l'objectif de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre, conformément à l'art. 9 du règlement SFDR.

Le fonds Clean H2 Infra Fund est géré par Hy24, la plus grande plateforme d'investissement dans l'hydrogène décarboné dans le monde, qui est une co-entreprise détenue à parts égales par ARDIAN et FiveTHydrogen. Le fonds a été créé avec le soutien des principaux acteurs industriels dans le domaine de l'énergie hydrogène, Air Liquide, TotalEnergies, VINCI Concessions, Plug Power, Baker Hughes et Chart Industries auxquels s'ajoutent deux investisseurs institutionnels, CCR et AXA.

**1%**  
des actifs du Groupe,  
c'est ce que représente  
l'investissement  
dans le fonds Hy24.

**« EN INVESTISSANT  
DANS CE FONDS,  
LE GROUPE CCR  
CONTRIBUE À LA FOIS  
À LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE  
DU PAYS ET AU REN-  
FORCEMENT D'UNE  
FILIERE INDUSTRIELLE  
D'EXCELLENCE. »**



**NICOLAS MARY,**  
Responsable  
des Investissements en  
Gestion Déléguée

1 Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements

5 Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes

2 Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires

6 Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes

3 Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG

4 Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs



## LE GROUPE CCR ADHÈRE AUX PRINCIPES DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE DE L'ONU

Le groupe CCR rejoint les 365 signataires français des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) définis et soutenus par l'ONU. Réassureur du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles, CCR intègre depuis plusieurs années dans ses investissements les critères extra financiers liés à l'impact sur

l'environnement, aux questions sociétales et à la gouvernance des émetteurs. L'adhésion aux PRI est une évidence pour le groupe CCR qui est exposé aux conséquences du dérèglement climatique et correspond à la réorientation entreprise, depuis plusieurs années déjà par CCR et CCR Re, de leur politique d'investissement pour s'engager pour une finance responsable et durable.

*Signatory of:*





**« ESPRIT D'ÉQUIPE, IMPLICATION, HONNÊTÉTÉ, RESPECT, SENS DU SERVICE, ET RESPONSABILITÉ SONT DES MOTS QUI REFLÈTENT NOTRE ADN ET NOUS PERMETTENT DE RELEVER LES DÉFIS HUMAINS LIÉS À LA TRANSFORMATION DU GROUPE. »**

**MARLÈNE LARSONNEUR,**  
Directrice des Ressources Humaines

## LA DIVERSITÉ DES ÉQUIPES, VECTEUR DE L'INNOVATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

**L**a diversité des équipes, l'équilibre hommes-femmes, et la capacité de nos talents à innover et à apporter de la valeur au développement du Groupe sont à souligner avec fierté pour résumer l'année 2021.

Depuis plusieurs années déjà mais encore plus avec cette deuxième année de crise Covid, il nous semble essentiel de remercier nos collaborateurs et collaboratrices pour leur adhésion aux valeurs du Groupe. Esprit d'équipe, implication, honnêteté, respect, sens du service, et responsabilité sont des mots qui reflètent notre ADN et nous permettent de relever les défis humains liés à la transformation du Groupe

**302**

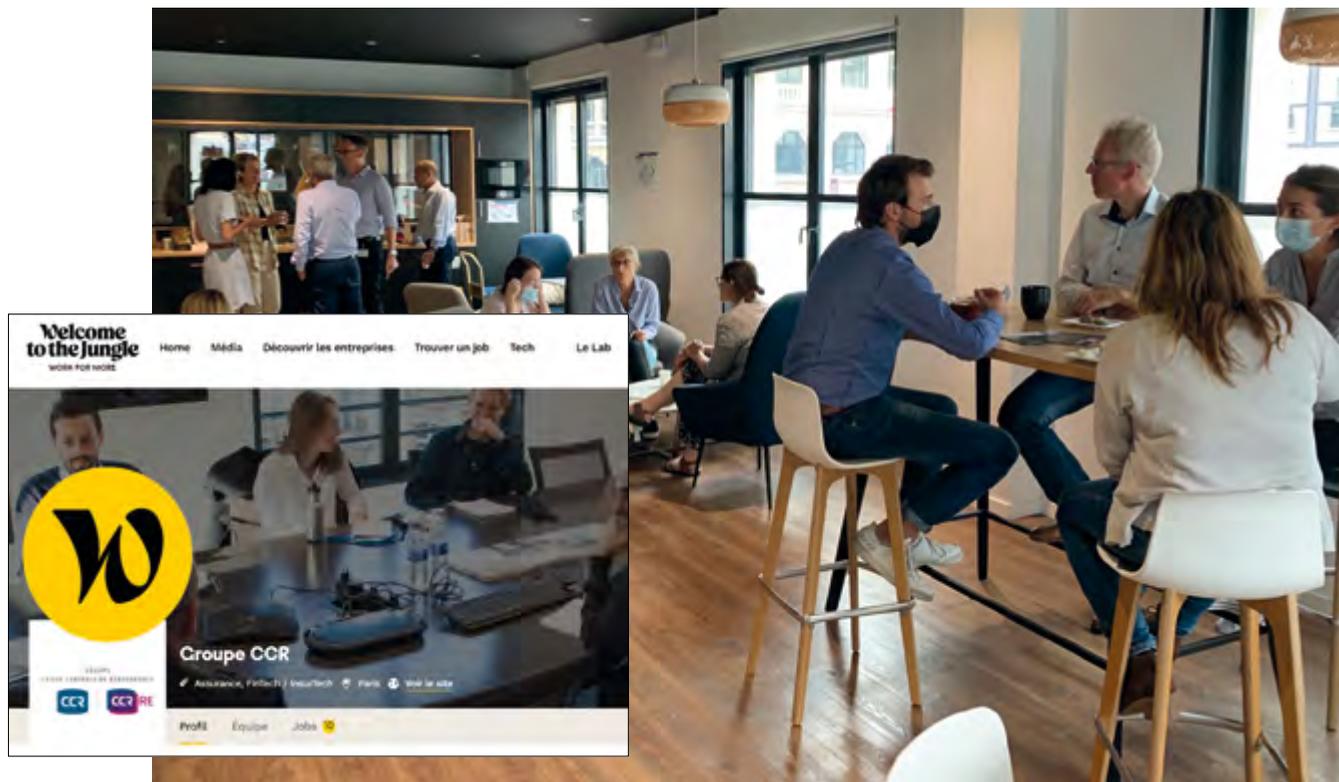
collaborateurs,  
dont 21 alternants

**69%**

d'entre-eux ont  
choisi le télétravail

**84%**

ont suivi au moins une  
action de formation



Le Groupe a rejoint la plateforme de Welcome to the Jungle.

## UNE ORGANISATION DU TRAVAIL FLEXIBLE

Des avenants relatifs aux accords sur le télétravail ont été signés dans les deux entités du Groupe, permettant ainsi au télétravail de devenir un mode d'organisation du travail beaucoup plus flexible, offrant un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle à tous nos collaborateurs.

L'organisation du travail ainsi repensée combinant le télétravail et la présence sur site permet à chacun de :

- gagner en flexibilité et d'améliorer la satisfaction des équipes,
- développer leur agilité tout en prenant en compte les nécessités opérationnelles et organisationnelles,
- optimiser la qualité de vie au travail,
- préserver la santé de chacun de nos collaborateurs et d'améliorer les conditions de travail, en réduisant notamment les temps de trajet, la fatigue et le stress qui peuvent en découler.

## MULTICULTURALISME ET MULTILINGUISME

Le groupe CCR renforce son apprentissage linguistique par des formules « Blending Learning » en partenariat avec la société Speexx. Cet apprentissage a évolué en 2021 avec le lancement de la nouvelle plateforme Speexx utilisant un parcours plus complet et novateur qui permet

un apprentissage centré sur l'apprenant et ses centres d'intérêts grâce à l'intelligence artificielle.

Cette nouvelle formule nous a permis de proposer à tous les collaborateurs du Groupe un accès libre au Centre de Ressources Linguistiques Speexx. Ces parcours en micro-learning, disponibles en cinq langues, offrent à chacun de réactiver et maintenir ses compétences linguistiques.

## L'INNOVATION ET LE PARTAGE AU CŒUR DE NOS RECRUTEMENTS

Le Groupe a rejoint cette année la plateforme « Welcome to the Jungle » permettant aux candidats de plonger au cœur de notre expertise et de notre vie d'entreprise, mais aussi de promouvoir notre marque employeur.

Jusqu'ici, nous avons toujours proposé des offres d'emploi sur nos sites mais aujourd'hui nous mettons encore plus en avant notre culture d'entreprise en toute transparence, nous valorisons notre environnement de travail, nos valeurs d'entreprise, nos chiffres clés, nos parcours diversifiés sous forme de témoignages vidéo... c'est un tout nouveau regard que les candidats peuvent poser sur notre Groupe qui recrute activement.

Cette vitrine innovante offre aux futurs candidats une vision en temps réel de notre Groupe.

>

**50%**

de femmes en CDI

**40%**

de femmes au Comex  
Groupe depuis 2019

**39%**

des managers sont  
des femmes au sein  
du groupe CCR  
au 31/12/21

**91%**

index égalité  
hommes-femmes  
du groupe CCR



L'équipe de la Direction des Ressources Humaines.

> Le Groupe a mis en place un programme de cooptation RECRUT'COOPT en proposant un mode de recrutement collaboratif basé sur la relation humaine. Cette démarche vise à affirmer et formaliser les notions de confiance, de respect mutuel et de relation directe qui constituent la base des échanges entre le Groupe et ses collaborateurs. En laissant à ses collaborateurs le soin de recommander des profils, le Groupe augmente ses chances d'avoir des candidatures qualifiées et diversifiées. Cette démarche répond également à l'engagement du groupe CCR dans la Charte de diversité renouvelée en 2021.

Les collaborateurs, que l'on invite à coopter, deviennent des ambassadeurs de notre savoir-faire, de notre professionnalisme et de nos valeurs auprès de leur

entourage. Merci à tous les coopteurs de l'édition 2021, pour leur implication et les propositions de candidatures reflétant l'expertise du Groupe.

### **UNE ENTREPRISE ATTENTIVE AUX ENJEUX SOCIÉTAUX ET UNE POLITIQUE HANDICAP ACTIVE**

Changer le regard porté sur le handicap, améliorer les conditions d'emploi des personnes en situation de handicap et promouvoir la diversité sont cœur de notre politique de ressources humaines.

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, le Groupe a animé la Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées en novembre 2021. Un programme original pour changer le regard sur le handicap avec des challenges, des quizz, des témoignages sur le thème du handicap, de la diversité et de l'emploi ont été dispensés toute la semaine.

Le Groupe a travaillé avec différents prestataires, notamment Diversidées pour son Big Quizz qui avait pour but de lever les tabous autour de la diversité. L'entreprise Café Joyeux, employant et formant des personnes avec un handicap mental, est venue témoigner sur l'inclusion et la fragilité dans le monde du travail. Un collaborateur a témoigné de l'ascension du Kilimandjaro de son ami, Julien VEDANI, atteint d'un handicap moteur.

Huit collaborateurs du groupe CCR, partenaire de la Fédération française handisport, ont eu le plaisir de participer à son dîner de gala en novembre 2021 à l'Hôtel de Ville de Paris en présence de nombreuses personnalités du monde sportif notamment les athlètes médaillés aux Jeux paralympiques de Tokyo.



Des collaborateurs du groupe CCR au dîner de gala de la Fédération française Handi Sport.



## FOCUS

# PROMOUVOIR LES INITIATIVES DE NOS JEUNES TALENTS

En 2020, le Groupe a lancé un concours « jeunes talents » destiné à promouvoir les meilleures initiatives des « jeunes talents » entre 20 et 35 ans. Douze équipes ont participé et ont présenté leur projet à l'oral auprès du jury, constitué des membres du Comité exécutif du groupe CCR. Les heureux gagnants du concours ont été annoncés, en janvier 2021, lors du discours des vœux par Bertrand LABILLOY, Directeur général de CCR et Président-directeur général de CCR Re. Les projets ont été déployés lors du second semestre 2021.

### Premier prix

Projet « Speak, spoke, spoken » de Zi-Xiang WANG, Joséphine KIEFFER et Pape NDIAYE : constituer un ou plusieurs groupes de discussion dans le but d'améliorer son expression orale en langue étrangère. Des ateliers d'une heure en anglais et en espagnol ont été déployés à partir du mois de septembre

2021 à l'ensemble de l'entreprise. Ces sessions d'une heure ont lieu pendant la pause déjeuner de façon participative et conviviale sur le mode du volontariat.

### Deuxième prix

Projet « Climate Change Responsibility » de Roxane MARCHAL et Margot PINSUN : obtenir un écolabel pour le groupe CCR sur l'ensemble des actions menées pour lutter contre le changement climatique et pas seulement un écolabel centré sur la finance.

Les actions qui ont été mises en place sont : le remplacement du papier classique par du papier recyclé, une meilleure signalisation des poubelles de tri et le lancement de plusieurs études sur notamment le recyclage des mégots.

Concernant la mobilité douce, un sondage a été envoyé aux collaborateurs afin de savoir s'ils étaient intéressés par un abonnement Velib'Pro. Cette proposition, signée dans les négociations annuelles obligatoires (NAO) en décembre, sera mise en place en 2022.

### Troisième prix

Projet « Les jeunes et CCR » de Johnny NGUYEN : accompagner le groupe CCR dans le partage de ses connaissances auprès des jeunes issus de quartiers défavorisés. Des partenariats ont été noués avec deux associations pour accueillir les jeunes au sein des locaux du Groupe et les sensibiliser aux bonnes pratiques en matière de recherche d'emploi et d'intégration dans le monde du travail.

Avec l'association E2C93, les collaborateurs du groupe CCR ont animé des ateliers permettant d'accompagner les jeunes sur la rédaction de leur CV et de leur lettre de motivation et sur des simulations d'entretiens d'embauche. Cette démarche se prolongera en 2022 avec l'association Stage & Après.

Le « Concours Jeunes Talents » a été l'occasion de mettre ces jeunes talents à l'honneur et de valoriser la diversité et les actions portées par nos jeunes collaborateurs./

# UNE CULTURE D'ENTREPRISE FORTE, CIMENT DE L'ENGAGEMENT ET DE LA PERFORMANCE

**L**e Groupe CCR a construit une culture forte et une identité collective autour de valeurs d'engagement portées par la communication, le dialogue et l'action. La poursuite de la crise sanitaire en 2021 a renforcé l'envie d'être encore plus solidaires et actifs en tant qu'entreprise citoyenne.

## DES VALEURS PARTAGÉES

Les valeurs du Groupe sont depuis le début de la pandémie en 2020 encore plus d'actualité : esprit d'équipe, respect, implication, sens du service, honnêteté et responsabilité. Ces valeurs recouvrent à la fois des qualités professionnelles, comportementales, relationnelles et morales.

## L'ESPRIT D'ÉQUIPE AU CENTRE DE L'ACTION

Le principal défi, dans cette période de pandémie, a été de garder le contact avec les collaborateurs malgré la distance imposée par le télétravail. Si le développement d'outils informatiques spécialisés a permis de maintenir une proximité virtuelle, la force de la culture d'entreprise du groupe CCR s'est manifestée dans la large participation et l'enthousiasme à se retrouver lors d'événements organisés physiquement dans les locaux de l'entreprise quand la situation sanitaire l'a permis.

Le retour du travail sur site, en septembre 2021, a été l'occasion d'organiser de nombreuses animations pour permettre aux collaborateurs de découvrir l'ensemble des nouvelles actions mises en place pour rendre leur lieu de travail agréable et convivial. Ainsi un petit-déjeuner de retrouvaille s'est tenu sur la nouvelle terrasse aménagée au dernier étage avec une vue imprenable sur la tour Eiffel et la découverte de la nouvelle salle de réception de l'entreprise destinée à l'organisation de séminaires et de repas d'équipe.

Le point d'orgue de cette semaine de reprise a été l'occasion pour tous les collaborateurs de se retrouver dans les jardins du Musée Rodin à l'occasion des 75 ans de CCR. Un moment fort de retrouvailles autour d'activités ludiques et artistiques.

Le groupe CCR favorise un climat convivial et bienveillant, aussi le service communication met-il en place, tout au long de l'année, des activités et des événements internes afin de multiplier les occasions de se retrouver ou de faire connaissance.

## L'IMPLICATION ET LE SENS DU SERVICE AU CŒUR DES INITIATIVES

Les collaborateurs sont encouragés à s'engager toujours plus activement au sein de la société civile en participant à des événements internes proposés par le Groupe.

En 2021, le succès de la quatrième édition du « Giving Tuesday » le démontre avec la confection, par les collaborateurs, d'une boîte solidaire, remplie d'objets utiles ou de cadeaux gourmands, destinée aux personnes démunies. 50 boîtes ont été récoltées et distribuées par l'association « La balade des lucioles » lors de leur maraude de fin d'année.

Dans le cadre de son mécénat avec Energy Observer, des collaborateurs de l'entreprise ont pu rencontrer, lors de l'événement organisé en mai 2021 sur le Champ-de-Mars, les équipes du navire, suivre une visite commentée du nouveau village d'exposition, comprendre comment fonctionne la production d'hydrogène et tester des véhicules et vélos qui fonctionnent grâce à ce « carburant du futur ».

Lors de la journée mondiale de la terre en avril 2021, une intervenante de l'association Ecoacteurs, dont le groupe CCR est mécène, est intervenue dans deux ateliers « Mon alimentation durable et sans gaspillage » et « Vers le (presque) zéro déchets » pour sensibiliser les collaborateurs à l'environnement, au développement durable, à l'agri-environnement et à l'écotourisme.

Dans le cadre du projet « Climate Change Responsibility », le groupe CCR encourage et promeut les idées portées par les collaborateurs sur des solutions durables adaptées à la vie au bureau comme l'amélioration du tri des déchets, la pratique d'une politique d'achat de fournitures recyclées/able, le choix d'une mobilité douce dans les déplacements professionnels et l'amélioration du bilan carbone par département.



Aménagement de nouveaux espaces au 9<sup>e</sup> étage du siège social.



Le 157, la cafétéria du Groupe.



La salle de sport à la disposition des collaborateurs.

## FOCUS DÉVELOPPER LE BIEN- ÊTRE AU TRAVAIL

L'environnement de travail influence le plaisir des collaborateurs à venir y travailler. Aussi le groupe CCR attache-t-il une grande importance au bien-être physique et mental de ses collaborateurs au travail en leur mettant à disposition de nombreux aménagements :

- deux espaces conviviaux pour les repas et les pauses ont été

aménagés : une terrasse extérieure au dernier étage et une cafétéria appelée « Le 157 » ;

- une salle de sport avec de nombreux accessoires et une dizaine de machines de musculation et de fitness est à disposition au sous-sol de l'entreprise. Deux associations sportives à l'initiative de collaborateurs : l'AS CCR et la CCR FC proposent course, fitness, yoga, pilates et football ;

- un atelier de sophrologie permet aux collaborateurs de venir se détendre de façon hebdomadaire et apprendre des techniques de relaxation et d'activation du corps et de l'esprit ;

- une distribution de fruits est mise en place chaque semaine dans les locaux afin que les collaborateurs puissent accéder à chaque étage à des encas sains et équilibrés./



#### MÉCÉNAT CULTUREL

Le groupe CCR a renouvelé son mécénat avec le musée Rodin en 2021, soutenant ses projets de restauration et d'acquisition d'œuvres. CCR Re a ainsi contribué à l'achat et à la restauration par le musée d'un Trésor national, qui présente un intérêt majeur pour le patrimoine français. Cette sculpture originale en plâtre, modelée de la main même d'Auguste Rodin est intitulée « Je suis belle ».

CCR,  
MÉCÈNE ENVIRONNEMENTAL,  
CULTUREL ET SOCIAL



### **MÉCÉNAT ENVIRONNEMENTAL**

CCR poursuit son mécénat avec Energy Observer. 2021 a été l'année des plus grandes traversées de cette odyssee, dans un contexte mondial toujours fragilisé par la crise sanitaire. En mai 2021, le nouveau village d'exposition d'Energy Observer a fait escale à Paris lors de l'événement « le Paris de l'hydrogène » et a présenté les nouvelles solutions de mobilité utilisant cette technologie.



### MUSÉE RODIN

La restauration de «Je suis Belle», a notamment permis une homogénéisation de l'aspect de l'œuvre avec le nettoyage de la sculpture et la consolidation de certains éléments cassés. Ces étapes ont été réalisées par les équipes de restauration du musée Rodin, sous la direction de ses conservateurs. Les deux personnages de cette sculpture, *La Femme accroupie* et *L'Homme qui tombe*, apparaissent dans l'œuvre *La Porte de l'Enfer*, mais sont ici assemblés pour produire une tout autre scène qui s'inspire d'un poème de Charles Baudelaire « La Beauté ».

### POLAR POD

CCR est mécène de l'expédition océanique Polar POD lancée par Jean-Louis Étienne. Polar POD, plateforme océanographique conçue pour s'affranchir des conditions de mer extrême, permet aux scientifiques de collecter des données d'un intérêt majeur et jusque-là inaccessibles. Pour sa première exploration, Polar POD dérivera pendant trois mois dans les eaux du puissant courant circumpolaire afin d'étudier l'océan Austral qui entoure l'Antarctique.

### ENERGY OBSERVER

En 2021 le navire et l'équipage ont navigué plus de 15 000 miles nautiques, un record de distance sur une année d'exploration. Au cours de ce périple, l'équipage a poursuivi le tournage des vidéos Energy Observer Solutions présentant les initiatives de ceux qui consacrent leur énergie à la création de solutions durables.





### AHVEC

a créé et développe depuis plusieurs années un centre socio-éducatif en menuiserie/bâtiment pour accueillir et former des enfants abandonnés au Nord-Ouest du Cameroun, à Baleveng. Le centre de formation a été suivi d'autres réalisations d'infrastructures participant à la vie locale (école maternelle, puit...).

### WUMODJA

permet l'accès à la culture aux enfants Comoriens et facilite l'intégration des étudiants arrivant en France. L'association organise des collectes d'ouvrages et de fournitures scolaires pour contribuer à l'équipement d'une bibliothèque au Sud-Ouest de la Grande Comore, dans le village de Domoni où elle a entrepris la construction d'une école primaire.

### H@NDI @LTIUDE

a pour objectif de rendre accessible les activités sportives de plein air (ski, escalade...) et plus particulièrement le parachutisme aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap dans une approche de loisir ou de compétition. Organise des sauts de découverte en soufflerie et accompagne les athlètes lors des sauts d'entraînement et des compétitions.

### OLAGARROA

promeut l'activité artistique, culturelle et sportive de jeunes en situation de handicap. L'association développe des activités collectives pour de plus larges perspectives d'intégration sociale. Organise des stages et prépare les skieurs à des compétitions en les aidant lors de leurs déplacements.

### UN STAGE ET APRÈS

a pour objectif d'accompagner des élèves en situation de décrochage scolaire pour les aider à reprendre goût à l'école au niveau collège. Les accueillir au sein du groupe CCR leur permet de découvrir l'entreprise et la diversité des parcours des collaborateurs.

### ECOACTEURS

valorise en Médoc les espaces naturels, le patrimoine et les acteurs du développement durable. Organise ses actions autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable, l'agri-environnement et l'écotourisme. Développe la communication de ses projets sur les réseaux sociaux et les événements de sensibilisation à l'environnement à destination du grand public.





# COMPTES 2021



Siège du groupe CCR,  
le 157 Haussmann est labellisé BBC.



Comptes consolidés Groupe CCR	82
Comptes CCR	84
Comptes CCR Re	88

# GROUPE CCR, COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2021

## COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros			31/12/2021	31/12/2020
	Réassurance Non-Vie	Réassurance Vie	Total	Total
Primes émises	1 737 39	155 764	1 893 154	1 865 514
Variation des primes non acquises	115 554	-21 838	93 716	-51 993
<b>Primes acquises</b>	<b>1 852 944</b>	<b>133 926</b>	<b>1 986 870</b>	<b>1 813 521</b>
Autres produits d'exploitation	2 067	13	2 080	1 924
Produits financiers nets de charges	90 763	1 879	92 642	100 537
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>92 830</b>	<b>1 892</b>	<b>94 722</b>	<b>102 461</b>
Charges des prestations de réassurance	-1 229 657	-126 413	-1 356 070	-1 472 159
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-146 831	-1 761	-148 592	-61 264
Charges de gestion	-303 117	-16 297	-319 414	-272 576
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-1 679 605</b>	<b>-144 471</b>	<b>-1 824 076</b>	<b>-1 805 999</b>
<b>Résultat de l'exploitation</b>	<b>266 169</b>	<b>-8 653</b>	<b>257 516</b>	<b>109 983</b>
Produits financiers nets de charges non techniques	-	-	30 586	36 553
Autres produits nets non techniques	-	-	4	20
Résultat exceptionnel	-	-	-3 135	-2 267
Participation des salariés	-	-	-620	-
Impôts sur les résultats	-	-	-88 523	-54 161
<b>Résultat net des entités intégrées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>195 828</b>	<b>90 128</b>
Résultat par action (en euros)	-	-	65,28	30,04
Résultat dilué par action (en euros)	-	-	65,28	30,04

## BILAN ACTIF

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
<b>Actifs incorporels</b>	<b>5 474</b>	<b>2 813</b>
<b>Placements des entités de réassurance</b>	<b>9 748 630</b>	<b>8 926 306</b>
Terrains et constructions	302 728	301 477
Placements dans les entités liées et dans les entités avec lesquelles existe un lien de participation	6 200	6 200
Autres placements	9 210 923	8 356 787
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	228 779	261 842
<b>Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques</b>	<b>84 873</b>	<b>95 505</b>
<b>Créances nées des opérations de réassurance</b>	<b>166 775</b>	<b>188 295</b>
<b>Autres créances</b>	<b>188 159</b>	<b>159 870</b>
<b>Autres actifs</b>	<b>341 058</b>	<b>722 466</b>
Immobilisations corporelles	3 025	3 684
Autres	338 033	718 782
<b>Comptes de régularisation - Actif</b>	<b>549 833</b>	<b>636 334</b>
Frais d'acquisition reportés	61 876	48 952
Autres	487 957	587 382
<b>Total de l'actif</b>	<b>11 084 802</b>	<b>10 731 589</b>

## BILAN PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
<b>Capitaux propres du Groupe</b>	<b>2 817 080</b>	<b>2 640 312</b>
Capital social	60 000	60 000
Primes liées au capital social	-	-
Réserves consolidées	2 561 252	2 490 184
Résultat net Groupe	195 828	90 128
<b>Passif subordonné</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>
<b>Provisions techniques brutes</b>	<b>7 700 996</b>	<b>7 546 523</b>
Provisions techniques Vie	252 972	198 755
Provisions techniques Non-Vie	7 448 024	7 347 768
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>15 923</b>	<b>15 084</b>
<b>Dettes nées des opérations de réassurance</b>	<b>40 118</b>	<b>22 257</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>170 775</b>	<b>168 814</b>
<b>Comptes de régularisation - Passif</b>	<b>39 910</b>	<b>38 599</b>
<b>Total du passif</b>	<b>11 084 802</b>	<b>10 731 589</b>

# CCR, COMPTES

AU 31 DÉCEMBRE 2021

## COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros			31/12/2021	31/12/2020
	Opérations brutes	Cessions & rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
<b>COMPTE TECHNIQUE NON-VIE</b>				
Primes	1 053 293	110 101	943 192	1 102 432
Variation des provisions pour primes non acquises	135 675	-	135 675	-11 861
<b>Primes acquises</b>	<b>1 188 968</b>	<b>110 101</b>	<b>1 078 867</b>	<b>1 090 571</b>
<b>Produits des placements alloués du compte non technique</b>	<b>63 284</b>	<b>-</b>	<b>63 284</b>	<b>62 485</b>
<b>Autres produits techniques</b>	<b>783</b>	<b>-</b>	<b>783</b>	<b>604</b>
Prestations et frais payés	-679 198	-38 481	-640 717	-577 183
Charges des provisions pour sinistres à payer	335 693	103 154	232 539	-523 165
<b>Charges des sinistres</b>	<b>-343 505</b>	<b>64 673</b>	<b>-408 178</b>	<b>-1 100 347</b>
<b>Charges des autres provisions techniques</b>	<b>72</b>	<b>-</b>	<b>72</b>	<b>-72</b>
<b>Participation aux résultats</b>	<b>147</b>	<b>147</b>	<b>-</b>	<b>-1</b>
Frais d'acquisition	-132 166	-	-132 166	-123 858
Frais d'administration	-4 966	-	-4 966	-5 171
Commissions reçues des réassureurs	-	-684	684	-1 064
<b>Frais d'acquisition et d'administration</b>	<b>-137 132</b>	<b>-684</b>	<b>-136 448</b>	<b>-130 092</b>
<b>Autres charges techniques</b>	<b>-7 197</b>	<b>-</b>	<b>-7 197</b>	<b>-6 996</b>
<b>Variation de la provision pour égalisation</b>	<b>-382 347</b>	<b>-</b>	<b>-382 347</b>	<b>174 586</b>
<b>Résultat technique de la réassurance Non-Vie</b>	<b>383 073</b>	<b>174 237</b>	<b>208 836</b>	<b>90 737</b>
<b>COMPTE TECHNIQUE VIE</b>				
<b>Primes</b>	<b>273</b>	<b>273</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Revenus des placements	-	-	-	-
Autres produits des placements	-	-	-	-
Profits provenant de la réalisation des placements	-	-	-	-
<b>Produits des placements</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres produits techniques</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Prestations et frais payés	-4 319	-4 319	-	-2
Charges des provisions pour sinistres à payer	470	470	-	-
<b>Charges des sinistres</b>	<b>-3 849</b>	<b>-3 849</b>	<b>-</b>	<b>-2</b>
Provisions de réassurance Vie	3 716	3 716	-	-
<b>Charges des provisions Vie et autres provisions techniques</b>	<b>3 716</b>	<b>3 716</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Participation aux résultats</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Frais d'acquisition	23	-	23	-11
Frais d'administration	-5	-	-5	-14
Commissions reçues des réassureurs	-	22	22	11
<b>Frais d'acquisition et d'administration</b>	<b>18</b>	<b>22</b>	<b>-4</b>	<b>-14</b>
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	-	-	-	-
Autres charges des placements	-	-	-	-
Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-	-	-
<b>Charges des placements</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres charges techniques</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat technique de la réassurance Vie</b>	<b>158</b>	<b>162</b>	<b>-4</b>	<b>-16</b>

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
	Opérations nettes	Opérations nettes
<b>COMPTE NON TECHNIQUE</b>		
<b>Résultat technique de la réassurance Non-Vie</b>	<b>208 836</b>	<b>90 737</b>
<b>Résultat technique de la réassurance Vie</b>	<b>-4</b>	<b>-16</b>
Revenus des placements	79 153	84 599
Autres produits des placements	7 229	2 169
Profits provenant de la réalisation des placements	61 993	34 867
<b>Produits des placements</b>	<b>148 375</b>	<b>121 635</b>
Frais internes et externes de gestion des placements et frais financiers	-8 779	-8 313
Autres charges des placements	-15 198	-12 997
Pertes provenant de la réalisation des placements	-32 010	-10 335
<b>Charges des placements</b>	<b>-55 987</b>	<b>-31 645</b>
<b>Produits des placements transférés au compte technique Non-Vie</b>	<b>-63 284</b>	<b>-62 485</b>
<b>Autres produits non techniques</b>	<b>9</b>	<b>18</b>
<b>Autres charges non techniques</b>	<b>-8</b>	<b>-1</b>
Produits exceptionnels	155	354
Charges exceptionnelles	-16	-900
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>139</b>	<b>-546</b>
Participation des salariés	-554	-
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>-103 956</b>	<b>-57 055</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>133 566</b>	<b>60 644</b>

## BILAN ACTIF

En milliers d'euros			31/12/2021	31/12/2020
	Montant brut	Amortissements & Provisions	Montant net	Montant net
<b>Actifs incorporels</b>	<b>46 586</b>	<b>41 564</b>	<b>5 022</b>	<b>2 813</b>
Terrains et constructions	204 133	36 580	167 553	164 043
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	435 929	-	435 929	435 929
Autres placements	7 134 644	6 294	7 128 350	6 535 907
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	4 359	-	4 359	7 929
<b>Placements</b>	<b>7 779 065</b>	<b>42 874</b>	<b>7 736 191</b>	<b>7 143 808</b>
Provisions pour primes non acquises Non-Vie	957	-	957	881
Provisions de réassurance Vie	3 995	-	3 995	3 567
Provisions pour sinistres à payer Vie	-3 530	-	-3 530	604
Provisions pour sinistres à payer Non-Vie	67 804	-	67 804	166 193
Autres provisions techniques Non-Vie	-	-	-	-
<b>Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques</b>	<b>69 226</b>	<b>-</b>	<b>69 226</b>	<b>171 245</b>
Créances nées d'opérations de réassurance	62 351	-	62 351	106 879
Personnel	4	-	4	7
État, organismes sociaux, collectivités publiques	2 102	-	2 102	19
Débiteurs divers	80 321	70 794	9 527	12 373
<b>Créances</b>	<b>144 778</b>	<b>70 794</b>	<b>73 984</b>	<b>119 278</b>
Actifs corporels d'exploitation	17 879	14 949	2 930	3 617
Comptes courants et caisse	194 745	-	194 745	447 486
<b>Autres actifs</b>	<b>212 624</b>	<b>14 949</b>	<b>197 675</b>	<b>451 103</b>
Intérêts et loyers acquis non échus	20 385	-	20 385	25 974
Frais d'acquisition reportés (Vie et Non-Vie)	137	-	137	87
Autres comptes de régularisation	100 456	-	100 456	285 869
<b>Comptes de régularisation - Actif</b>	<b>120 978</b>	<b>-</b>	<b>120 978</b>	<b>311 930</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>8 373 257</b>	<b>170 182</b>	<b>8 203 075</b>	<b>8 200 178</b>

## BILAN PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
	Avant affectation du résultat	Avant affectation du résultat
Capital social	60 000	60 000
Primes liées au capital social	-	-
Réserves de réévaluation	2 751	2 751
Autres réserves		
Réserve de garantie	1 496	1 496
Réserve spéciale pour risques exceptionnels et nucléaires	245 215	245 215
Réserve spéciale pour risques de catastrophes naturelles	1 811 571	1 769 987
Réserve spéciale pour risques d'attentats	151 474	151 474
Autres réserves	8 654	8 654
Réserve spéciale pour certains risques d'assurance crédit	86 790	86 790
Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants	93	93
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	133 566	60 644
<b>Capitaux propres</b>	<b>2 501 610</b>	<b>2 387 104</b>
Provisions pour primes non acquises Non-Vie	197 900	333 499
Provisions de réassurance Vie	180	3 478
Provisions pour sinistres à payer Vie	285	694
Provisions pour sinistres à payer Non-Vie	3 215 703	3 546 602
Provisions pour égalisation	2 119 001	1 736 654
Autres provisions techniques Non-Vie	-	72
<b>Provisions techniques brutes</b>	<b>5 533 069</b>	<b>5 620 999</b>
<b>Provisions (autres que techniques)</b>	<b>11 066</b>	<b>11 885</b>
Dettes nées d'opérations de réassurance	-	-
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	1 512	1 431
Personnel	10 003	9 960
État, organismes sociaux et collectivités publiques	6 033	17 678
Créditeurs divers	118 708	118 396
<b>Autres dettes</b>	<b>136 256</b>	<b>147 465</b>
<b>Comptes de régularisation - Passif</b>	<b>21 074</b>	<b>32 724</b>
<b>Total du passif</b>	<b>8 203 075</b>	<b>8 200 178</b>

# CCR RE, COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2021

## COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros			31/12/2021	31/12/2020
	Opérations brutes	Cessions & rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
<b>COMPTE TECHNIQUE NON-VIE</b>				
Primes	686 889	47 581	639 308	505 515
Variation des provisions pour primes non acquises	-20 121	559	-20 680	-27 523
<b>Primes acquises</b>	<b>666 768</b>	<b>48 140</b>	<b>618 628</b>	<b>477 992</b>
<b>Produits des placements alloués du compte non technique</b>	<b>27 479</b>	-	<b>27 479</b>	<b>35 533</b>
<b>Autres produits techniques</b>	<b>1 284</b>	-	<b>1 284</b>	<b>1 320</b>
Prestations et frais payés	-420 443	-16 117	-404 326	-303 000
Charges des provisions pour sinistres à payer	-69 650	-52 451	-17 199	-68 337
<b>Charges des sinistres</b>	<b>-490 093</b>	<b>-68 568</b>	<b>-421 525</b>	<b>-371 337</b>
<b>Charges des autres provisions techniques</b>	<b>-7 477</b>	-	<b>-7 477</b>	<b>-2 971</b>
<b>Participation aux résultats</b>	<b>-12 407</b>	<b>-547</b>	<b>-11 860</b>	<b>-6 610</b>
Frais d'acquisition	-139 639	-	-139 639	-102 477
Frais d'administration	-13 449	-	-13 449	-11 795
Commissions reçues des réassureurs	-	-3 585	3 585	1 976
<b>Frais d'acquisition et d'administration</b>	<b>-153 088</b>	<b>-3 585</b>	<b>-149 503</b>	<b>-112 296</b>
<b>Autres charges techniques</b>	<b>-5 755</b>	<b>630</b>	<b>-6 385</b>	<b>-5 258</b>
<b>Variation de la provision pour égalisation</b>	<b>6 690</b>	-	<b>6 690</b>	<b>-2 230</b>
<b>Résultat technique de la réassurance Non-Vie</b>	<b>33 401</b>	<b>-23 930</b>	<b>57 331</b>	<b>14 143</b>
<b>COMPTE TECHNIQUE VIE</b>				
<b>Primes</b>	<b>133 926</b>	<b>4 060</b>	<b>129 866</b>	<b>94 974</b>
Revenus des placements	2 421	-	2 421	2 600
Autres produits des placements	29	-	29	19
Profits provenant de la réalisation des placements	4 936	-	4 936	4 833
<b>Produits des placements</b>	<b>7 386</b>	-	<b>7 386</b>	<b>7 454</b>
<b>Autres produits techniques</b>	<b>4</b>	<b>-9</b>	<b>13</b>	-
Prestations et frais payés	-91 174	-276	-90 898	-56 039
Charges des provisions pour sinistres à payer	-20 934	-1 924	-19 010	-12 822
<b>Charges des sinistres</b>	<b>-112 108</b>	<b>-2 200</b>	<b>-109 908</b>	<b>-68 862</b>
Provisions de réassurance Vie	-3 325	-	-3 325	-5 351
Autres provisions techniques	-	-	-	-
<b>Charges des provisions Vie et autres provisions techniques</b>	<b>-3 325</b>	-	<b>-3 325</b>	<b>-5 351</b>
<b>Participation aux résultats</b>	<b>-10 980</b>	<b>-99</b>	<b>-10 881</b>	<b>-2 219</b>
Frais d'acquisition	-11 612	-	-11 612	-12 687
Frais d'administration	-3 473	-	-3 473	-2 340
Commissions reçues des réassureurs	-	-	-	-
<b>Frais d'acquisition et d'administration</b>	<b>-15 085</b>	-	<b>-15 085</b>	<b>-15 027</b>
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	-1 207	-	-1 207	-934
Autres charges des placements	-258	-	-258	-228
Pertes provenant de la réalisation des placements	-3 595	-	-3 595	-3 171
<b>Charges des placements</b>	<b>-5 060</b>	-	<b>-5 060</b>	<b>-4 334</b>
<b>Autres charges techniques</b>	<b>-1 208</b>	-	<b>-1 208</b>	<b>-917</b>
<b>Produits des placements transférés au Compte non technique</b>	<b>-448</b>	-	<b>-448</b>	<b>-599</b>
<b>Résultat technique de la réassurance Vie</b>	<b>-6 897</b>	<b>1 752</b>	<b>-8 649</b>	<b>5 117</b>

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
	Opérations nettes	Opérations nettes
<b>COMPTE NON TECHNIQUE</b>		
<b>Résultat technique de la réassurance Non-Vie</b>	<b>57 331</b>	<b>14 143</b>
<b>Résultat technique de la réassurance Vie</b>	<b>-8 649</b>	<b>5 117</b>
Revenus des placements	35 409	36 679
Autres produits des placements	423	268
Profits provenant de la réalisation des placements	72 195	68 167
<b>Produits des placements</b>	<b>108 027</b>	<b>105 114</b>
<b>Produits des placements alloués au compte technique Vie</b>	<b>448</b>	<b>599</b>
Frais internes et externes de gestion des placements et frais financiers	-17 656	-13 181
Autres charges des placements	-3 771	-3 218
Pertes provenant de la réalisation des placements	-52 573	-44 734
<b>Charges des placements</b>	<b>-74 000</b>	<b>-61 133</b>
<b>Produits des placements transférés au compte technique Non-Vie</b>	<b>-27 479</b>	<b>-35 533</b>
<b>Autres produits non techniques</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>Autres charges non techniques</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Produits exceptionnels	108	151
Charges exceptionnelles	-3 264	-1 529
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-3 156</b>	<b>-1 378</b>
<b>Participation des salariés</b>	<b>-66</b>	<b>-</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>-11 454</b>	<b>-8 546</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>41 005</b>	<b>18 386</b>

## BILAN ACTIF

En milliers d'euros			31/12/2021	31/12/2020
	Montant brut	Amortissements & Provisions	Montant net	Montant net
<b>Actifs incorporels</b>	<b>546</b>	<b>94</b>	452	-
Terrains et constructions	177 261	39 336	137 925	140 183
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	6 200	-	6 200	6 200
Autres placements	2 082 575	-	2 082 575	1 820 880
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	224 420	-	224 420	253 914
<b>Placements</b>	<b>2 490 456</b>	<b>39 336</b>	<b>2 451 120</b>	<b>2 221 177</b>
Provisions pour primes non acquises Non-Vie	443	-	443	997
Provisions de réassurance Vie	-	-	-	527
Provisions pour sinistres à payer Vie	2 536	-	2 536	611
Provisions pour sinistres à payer Non-Vie	81 800	-	81 800	29 192
<b>Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques</b>	<b>84 779</b>		<b>84 779</b>	<b>31 327</b>
Créances nées d'opérations de réassurance	104 882	457	104 425	81 417
Personnel	-	-	-	5
État, organismes sociaux, collectivités publiques	8 936	-	8 936	8 214
Débiteurs divers	4 428	38	4 390	5 291
<b>Créances</b>	<b>118 246</b>	<b>495</b>	<b>117 751</b>	<b>94 927</b>
Actifs corporels d'exploitation	600	504	96	66
Comptes courants et caisse	143 288	-	143 288	271 296
<b>Autres actifs</b>	<b>143 888</b>	<b>504</b>	<b>143 384</b>	<b>271 362</b>
Intérêts et loyers acquis non échus	4 187	-	4 187	3 813
Frais d'acquisition reportés (Vie et Non-Vie)	61 739	-	61 739	48 865
Autres comptes de régularisation	364 261	-	364 261	272 985
<b>Comptes de régularisation - Actif</b>	<b>430 187</b>	<b>-</b>	<b>430 187</b>	<b>325 663</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>3 268 102</b>	<b>40 429</b>	<b>3 227 673</b>	<b>2 944 456</b>

## BILAN PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
	Avant affectation du résultat	Avant affectation du résultat
Capital social	90 082	90 082
Primes liées au capital social	-	-
Réserves de réévaluation	-	-
Autres réserves	376 161	363 288
Résultat de l'exercice	41 005	18 386
<b>Capitaux propres</b>	<b>507 248</b>	<b>471 756</b>
<b>Passifs subordonnés</b>	<b>375 000</b>	<b>375 000</b>
Provisions pour primes non acquises Non-Vie	222 420	192 654
Provisions de réassurance Vie	132 840	104 154
Provisions pour sinistres à payer Vie	118 275	92 587
Provisions pour sinistres à payer Non-Vie	1 686 887	1 567 188
Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes Vie	1 857	2 013
Provisions pour égalisation	20 178	26 869
Autres provisions techniques Non-Vie	54 603	47 126
<b>Provisions techniques brutes</b>	<b>2 237 060</b>	<b>2 032 591</b>
<b>Provisions (autres que techniques)</b>	<b>5 620</b>	<b>4 078</b>
<b>Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires</b>	<b>2 741</b>	<b>463</b>
Dettes nées d'opérations de réassurance	40 118	22 257
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	913	932
Personnel	5 595	5 775
État, organismes sociaux et collectivités publiques	3 629	2 191
Créditeurs divers	29 591	22 289
<b>Autres dettes</b>	<b>79 846</b>	<b>53 444</b>
<b>Comptes de régularisation - Passif</b>	<b>20 158</b>	<b>7 124</b>
<b>Total du passif</b>	<b>3 227 673</b>	<b>2 944 456</b>



Groupe public et réassureur international  
Plus d'informations sur [ccr.fr](https://www.ccr.fr) et sur [catastrophes-naturelles.ccr.fr](https://www.catastrophes-naturelles.ccr.fr)





Plus d'informations sur [ccr-re.com](https://www.ccr-re.com)



Rapport d'activité édité par CCR - Mars 2021

ISSN 2801-6343

**Crédits photos :** Géraldine Aresteanu - Arnaud Caillou/L'oeil Témoin - AFP/ Sebastien Bozon (47), Rajesh Jantilal (11), Philippe Lopez (Couverture, 4<sup>e</sup> de couverture, 07, 22-23), Pascal Pochard-Casabianca (09), Torsten Silz (40-41) - Agence Photographique Du Musée Rodin/ Jérôme Manoukian (12, 76, 78) - ANP via AFP/ Rob Engelaar (07), Vincent Jannink (10) - Biosphoto Via AFP/ David Henrot (02-03) - Energy Observer Productions (12, 77, 78) - EyePress via AFP/ EyePress News (11) - Hans Lucas via AFP/ Lilian Cazabet (06), Magali Cohen (06, 25), Sebastien Lapeyrere (04-05), Adrien Nowak (08, 11) - Only France Via AFP/ Thierry Grun (37) - Photothèque Polar Pod (62-63, 78) - Pixeden - Terra/ Arnaud Bouissou (33) - Xinhua News Agency Via AFP/ Li An (11) - Photothèque CCR.

**Conception, editing, réalisation :** [story-building.fr](https://www.story-building.fr)

Ce rapport d'activité a été imprimé en France par HandiPRINT, une entreprise adaptée filiale du Groupe Lecaux imprimeur certifié PEFC et FSC, détenteur du label Imprim'vert et signataire de la Charte de la diversité.



Vignobles inondés dans le Sud-Ouest  
de la France, près de Barsac, suite  
à la crue de la Garonne le 3 février 2021.

157, bd Haussmann - 75008 Paris - France - Tél. : +33 1 44 35 31 00

[www.ccr.fr](http://www.ccr.fr)